

PLAN ENERGIE CLIMAT

- Erezée -

En collaboration avec

Parc naturel DE GAUME

PROVINCE DE LUXEMBOURG

N’hésitez pas à scanner les QR codes tout au long de ce document pour de plus amples informations.

Droit d’auteur – Province de Luxembourg – Novembre 2024
Tous droits réservés. Ce document est protégé par le droit d’auteur. Il ne peut être reproduit, distribué, ou transmis, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopié, enregistré, ou autrement, sans l’autorisation écrite préalable de la Province de Luxembourg. Toute utilisation non autorisée de ce document peut constituer une violation des droits d’auteur et entraîner des poursuites.
Editeur responsable : Pierre-Henry GOFFINET, Directeur général provincial Place Léopold 1 - 6700 Arlon.

1. Edito p. 4

2. Pourquoi un plan climat ? p. 6

3. Coordination p. 10

4. Ma commune p. 12

5. Bilan CO_2 p. 16

6. Potentiel énergie renouvelable p. 20

7. Vers la neutralité carbone p. 24

8. Vulnérabilité du territoire p. 26

9. Précarité énergétique p. 30

10. Les réussites sur ma commune .. p. 34

11. Actions p. 38

12. Résumé p.112

1.
Edito

Michel Jacquet

Bourgmestre

La commune d'Erezée est une commune rurale où il fait bon vivre. Nous possédons 1100 hectares de forêts et de bonnes ressources en eau. Nous devons impérativement intégrer nos atouts. D'abord en protégeant notre cadre de vie en défendant la biodiversité sur notre territoire et nos ressources en rationnalisant nos consommations.

Tout comme notre pays, l'Europe et le monde entier, nous devons nous préoccuper des enjeux climatiques sans pour cela basculer dans une hystérie écologique primitive. Collectivement mais aussi individuellement nous devons faire évoluer notre manière d'agir.

Nos efforts doivent porter sur tous les secteurs en diminuant les consommations d'énergie et de ressources de manière volontaire, en rénovant nos bâtiments, en incitant à la mobilité douce, en sensibilisant nos citoyens et notre personnel et en étudiant la possibilité de mettre en œuvre une communauté d'énergie.

Se fixer des objectifs clairs et soutenables pour répondre aux défis environnementaux et climatiques via l'élaboration d'un plan d'actions et de sa déclinaison pour tous est indispensable pour notre commune qui doit jouer un rôle exemplatif.

2. Pourquoi un plan climat ?

Horizon 2030

Atteindre et dépasser les objectifs européens

La commune de **Erezée** est signataire de la Convention des Maires depuis le 12/10/2017. Il s'agit du principal mouvement européen associant les autorités locales et régionales dans un engagement volontaire pour, à l'horizon 2030, **réduire les émissions de gaz à effet de serre de 55%**, **améliorer la résilience des territoires aux changements climatiques, et lutter contre la précarité énergétique.** La Wallonie y est engagée depuis 2012 au travers du programme POLLEC (Politique Locale Energie Climat). Ce programme, dans lequel plus de 200 communes wallonnes sont engagées avec le soutien du Gouvernement wallon, offre un soutien financier et méthodologique pour l'élaboration et la concrétisation de plans énergie climat tels que celui-ci[1].

Ce plan, dont le contenu doit être considéré comme une proposition non-figée, amenée à évoluer au fil du temps, se base sur 3 piliers d'engagement[2] :

Atténuation (réduction des émissions de 55%) : réduire les causes du changement climatique afin de limiter la hausse des températures à maximum 1,5°C et ainsi limiter les conséquences les plus dramatiques, en Belgique et ailleurs.

Adaptation aux changements climatiques : protéger la population et le territoire, améliorer la résilience des secteurs vulnérables face aux impacts déjà visibles des dérèglements climatiques et ceux à venir.

Précarité énergétique : veiller à n'oublier personne pour cette transition énergétique en favorisant une énergie propre et abordable pour tous.

[1] https://lampspw.wallonie.be/dgo4/conventiondesmaires/
[2] Plan air climat énergie 2030 de la Région Wallonne p7

Horizon 2050

Atteindre la neutralité carbone

Le Parlement européen définit la neutralité carbone comme un équilibre entre les émissions de carbone et l'absorption du carbone de l'atmosphère par les puits de carbone. Pour atteindre des émissions nettes nulles, toutes les émissions de gaz à effet de serre dans le monde devront être compensées par la séquestration du carbone. Un puits de carbone est tout système qui absorbe plus de carbone qu'il n'en émet. Les principaux puits de carbone sont le sol, les forêts et les océans[3].

En s'engageant dans la Convention des Maires, la commune porte la vision suivante :

«Nous, maires de toute l'Europe, nous engageons ***à renforcer nos ambitions climatiques et à agir*** *dans un effort commun et au rythme imposé par l'évolution scientifique pour maintenir l'augmentation de la température globale en dessous de 1,5 °C, objectif le plus ambitieux de l'Accord de Paris.* ***Notre vision consiste à agir pour que, d'ici 2050, nous vivions tous dans des villes décarbonées et résilientes d'un point de vue climatique, avec un accès à une énergie abordable, sûre et durable.*** *Dans le cadre de l'initiative de la Convention des Maires - Europe, nous continuerons à (1) réduire les émissions de gaz à effet de serre sur notre territoire, (2) accroître la résilience, nous préparer aux effets néfastes du changement climatique et (3) lutter contre la pauvreté énergétique, action clé pour assurer une transition juste*[4]*.»*



[3] https://www.europarl.europa.eu/topics/fr/article/20190926STO62270/qu-est-ce-que-la-neutralite-carbone-et-comment-l-atteindre-d-ici-2050

[4] extrait du Document officiel d'engagement

La commune est bien consciente qu'atteindre la neutralité carbone est **un objectif ambitieux,** mais en engageant la population locale et les différents organismes, nous pouvons créer une collaboration efficace pour y parvenir. En mobilisant citoyens, entreprises et institutions locales, la responsabilité et l'engagement de chacun seront renforcés. **Cet effort collectif sera un exemple pour d'autres territoires** qui à leur tour en motiveront d'autres pour, au final, avoir une incidence positive et limiter le réchauffement climatique.



3. Coordi-nation

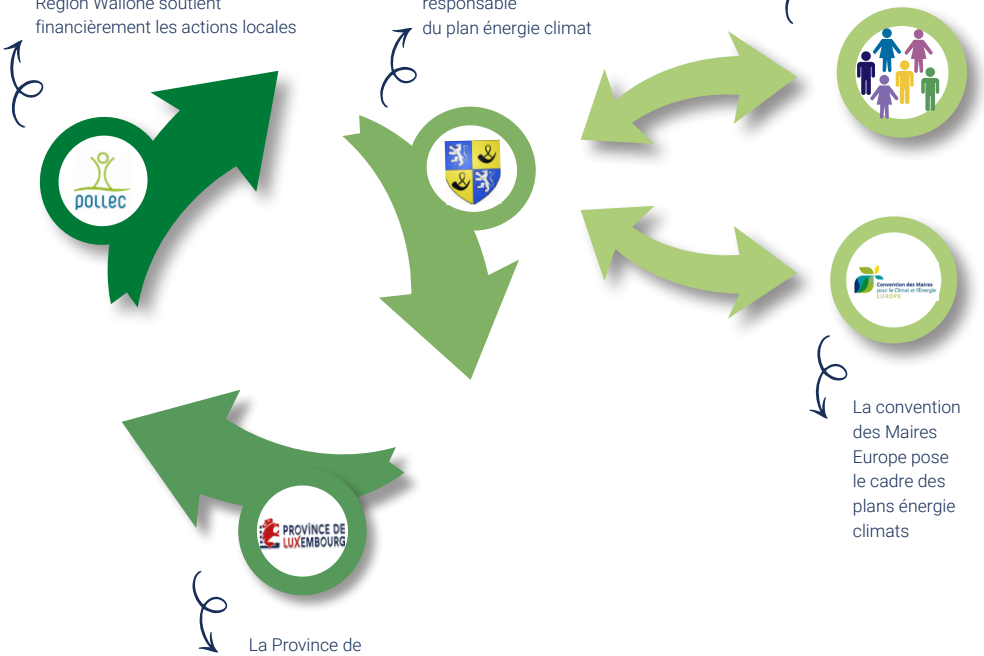
La coordination multi-niveaux

Ce plan énergie climat est l'exemple parfait de la coordination multi-niveaux. En effet, il dépend de nombreux acteurs de différents niveaux dans un objectif commun de développement d'actions locales en matière d'énergie et de climat.

Le programme POLLEC de la Région Wallone soutient financièrement les actions locales

La commune est responsable du plan énergie climat

Le Comité de Pilotage (groupe de citoyens motivés) participe activement à la réalisation des actions en faveur du climat



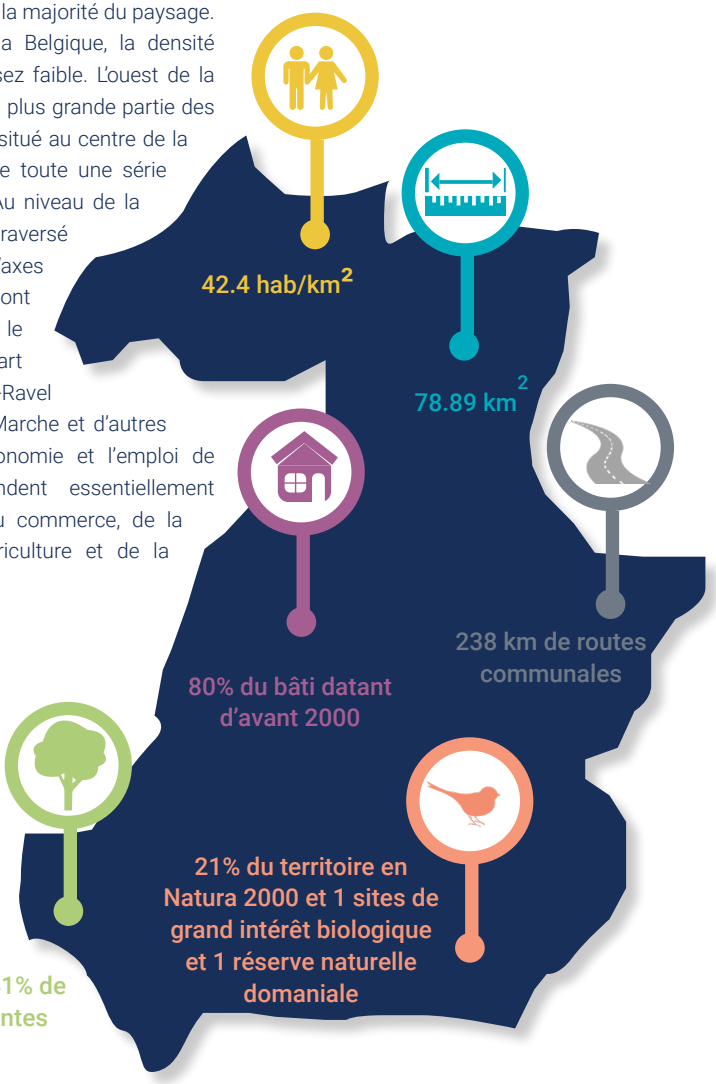
La convention des Maires Europe pose le cadre des plans énergie climats

La Province de Luxembourg soutient et conseille les communes notamment via la mise en réseau des coordinateurs POLLEC communaux

4. Ma commune

Erezée, une commune qui bouge !

La commune d'Erezée a su garder son caractère rural au fil des années. Les forêts et prairies composent la majorité du paysage. Comparativement à la Belgique, la densité de population est assez faible. L'ouest de la commune regroupe la plus grande partie des habitants. Erezée est situé au centre de la commune et regroupe toute une série de service de base. Au niveau de la mobilité, Erezée est traversé par une série d'axes routiers nationaux dont une partie passe par le Pont d'Erezée. Au départ de celui-ci, le pré-Ravel permet de rejoindre Marche et d'autres voies cyclables. L'économie et l'emploi de la commune dépendent essentiellement des indépendants, du commerce, de la construction, de l'agriculture et de la sylviculture.





Le territoire de la commune est un mélange entre nature et histoire. Le Tramway Touristique de l'Aisne en est le parfait symbole. Cette voie datant du début du 20e siècle se promène au fil de l'Aisne en traversant les forêts bordant ce cours d'eau. Ce tourisme tourné vers la nature doit nous montrer la richesse de notre territoire et la nécessité de la préserver.

Face au changement climatique, le territoire d'Erezée a des atouts non-négligeables. Premièrement, les forêts, prairies et zones humides (fagnes) permettent de stocker une grande quantité de CO2. Ensuite, de par la diversité de milieux, le territoire possède une meilleure résistance face aux inondations et sécheresses.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site officiel de la Commune



5.
Bilan CO_2

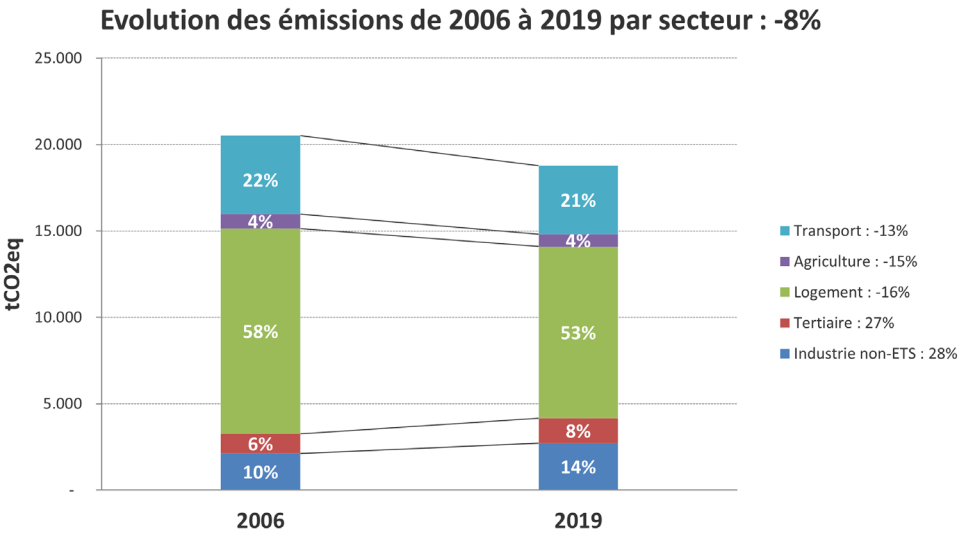
Analyse des émissions

Le Bilan CO_2 répertorie les émissions de CO_2 du territoire pour l'année 2019, derniers chiffres disponibles et représentatifs fournis par la Région Wallonne. Attention, celui-ci ne comprend que le CO_2 émis sur le territoire communal et non celui dû à l'importation alors qu'on estime que, mondialement, jusqu'à ¼ des émissions sont dues aux produits et biens importés.

Ci-dessous, vous trouverez le bilan en CO_2 de la commune, réparti en fonction des différents secteurs : Logement, Transport, Tertiaire, Industrie, Agriculture et Administration communale. Chaque secteur est représenté par un cercle dont la taille varie en fonction de son pourcentage d'émission de CO_2 par rapport au total, exprimé en tonnes de CO_2 par habitant.



[5] https://www.carbonbrief.org/mapped-worlds-largest-co2-importers-exporters/



Le graphique ci-dessus montre, sur la base de l'année de référence 2006, la consommation globale par secteur. La première colonne présente les données de 2006, tandis que la colonne suivante montre la consommation globale pour les mêmes secteurs en 2019.

Les émissions communales ont diminué au cours de la période 2006-2019. Cependant, le secteur du logement représente plus de 50 % des émissions de CO2 de la commune. Globalement, la baisse est intéressante mais il reste encore du travail afin d'atteindre l'objectif de -55% en 2030. Il devra se concentrer sur les secteurs du logement et du transport pour obtenir des réductions significatives des émissions de CO2.

Une tonne de CO_2 c'est :

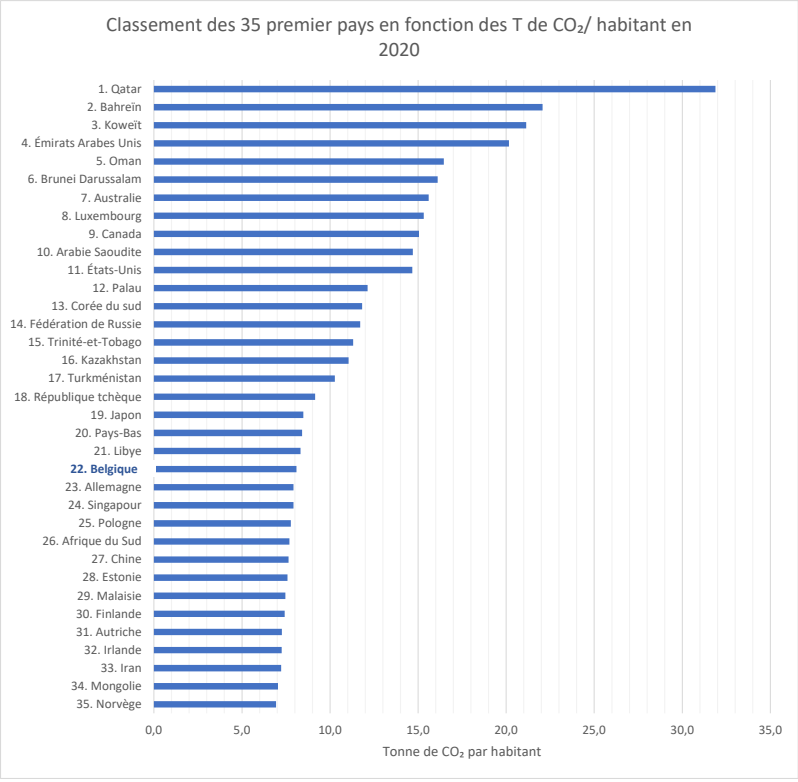
- 1 vol aller-retour Bruxelles- New-York[5]
- 5800 km en voiture diesel[5] ;
- 380 l de mazout de chauffage consommés[5] ;
- La consommation moyenne d'électricité d'un ménage wallon de 4-5 personnes en 1 an[5] ;
- 138 repas avec du bœuf, ou 1961 repas végétariens[5].

[6] https://www.ecoconso.be/fr/Qu-est-ce-qu-une-tonne-de-CO2

Les émissions de CO_2 dans le monde

En 2020, la Belgique se classait au 22e rang parmi les pays émettant le plus de CO_2 par habitant, avec 8,1 tonnes de CO_2 par personne, pour une moyenne européenne de 6.4t par personne. Ce chiffre illustre l'impact important des activités économiques et du mode de vie en Belgique sur les émissions de gaz à effet de serre.

Le classement des plus grands émetteurs de CO_2 par habitant montre clairement que les pays dont l'économie repose sur les combustibles fossiles, comme le pétrole et le charbon, dominent les premières places. En outre, plusieurs pays européens tels que le Luxembourg, l'Allemagne, les Pays-Bas, et la Belgique apparaissent également dans cette liste : bien que moins dépendants des combustibles fossiles pour leur énergie, ces pays affichent des émissions élevées en raison de leur PIB important, de leur forte consommation, et de leur industrialisation avancée.

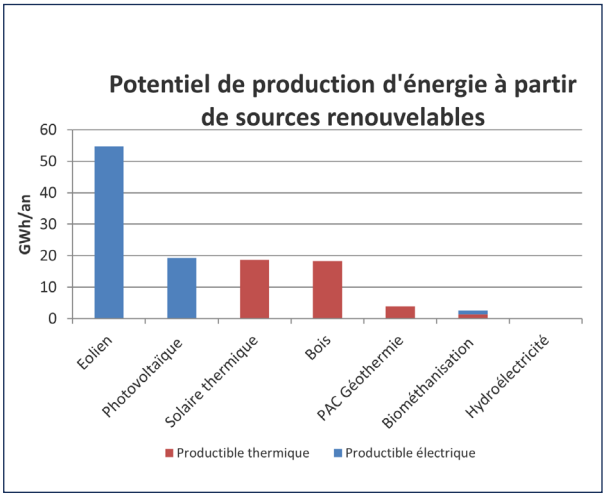


6. Potentiel énergie renouvelable

Estimation du potentiel technique

Le territoire communal a le potentiel pour une production d'énergie renouvelable ! Pour atteindre les objectifs européens de neutralité carbone, il faudra éviter de consommer des énergies fossiles et donc développer au maximum les énergies renouvelables afin qu'elles puissent subvenir à elles seules aux besoins en énergie du territoire. C'est pourquoi l'estimation de ce potentiel est très importante !

En matière d'énergies renouvelables, l'estimation d'un potentiel technique consiste à poser des questions importantes en termes d'aménagement du territoire et d'utilisation de la biomasse. Quelle part de superficie territoriale est-on prêt à allouer à la production d'énergie à partir de sources renouvelables (éolien, photovoltaïque, production de biomasse) ? Quelle part des co-produits (agricoles, effluents d'élevage, déchets, etc.) peut être allouée à la production d'énergie ?



Ces potentiels ont été définis au niveau de la commune, pour chaque source d'énergie renouvelable. Ils représentent le maximum théorique « raisonnablement exploitable » selon les hypothèses choisies par l'administration. A noter que les pompes à chaleur ne sont pas reprises car, par convention, elles sont comptabilisées dans les mesures d'efficacité énergétique, non de production d'énergie renouvelable en tant que tel.

Pour en savoir plus

Eolien

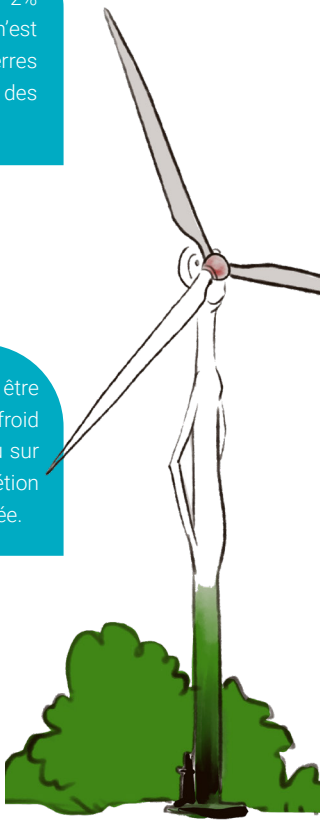
L'éolien représente la 1ère énergie renouvelable potentiellement disponible sur le territoire communal, mais n'est actuellement pas exploitée. Bien que l'acceptation citoyenne soit compliquée, la question d'implanter des éoliennes pourrait être pertinente. En effet, une seule éolienne suffirait à produire autant que toute l'électricité consommée sur la commune !

Biométhanisation

La biométhanisation est la production de biogaz riche en méthane, semblable au gaz naturel. Elle ne représente que 2% de l'énergie renouvelable disponible sur le territoire, mais n'est pas encore exploitée. Avec plus de 40% de son territoire en terres agricoles, la commune d'Erezée pourrait exploiter une partie des effluents d'élevage en biométhanisation.

Géothermie

Définie comme la chaleur naturelle du sous-sol, elle peut être exploitée durablement pour répondre aux besoins de chaud, de froid et d'eau chaude sanitaire. Disponible localement et en continu sur une large partie du territoire, la géothermie s'intègre avec discrétion à son environnement et gagnerait à être plus largement exploitée.



Hydroélectricité

Au vu des spécificités communales, la production hydroélectrique restera marginale sur la commune. Néanmoins, des projets de restauration de moulins en stations hydroélectriques ne sont pas inenvisageables au vu du nombre d'anciens moulins sur le territoire communal.

Solaire thermique 1%

du potentiel disponible déjà exploité

L'hypothèse privilégiée ici est que le meilleur usage pour les toitures des particuliers et du secteur tertiaire est l'installation de panneaux photovoltaïques. La technologie solaire thermique reste néanmoins adaptée pour des bâtiments collectifs qui présentent une forte consommation d'eau chaude sanitaire.

Photovoltaïque 7%

du potentiel disponible déjà exploité

Au vu de son potentiel important, et avec à peine 1/10 du potentiel déjà installé, il semble que le photovoltaïque soit une énergie destinée à encore se développer sur la commune. Les nouveaux modes de consommations aidant, ce potentiel sera un centre d'intérêt important pour les prochaines années.



Bois 48%

du potentiel disponible déjà exploité

La filière bois, déjà largement exploitée, reste prioritaire dans la commune. L'exploitation durable des forêts permet de concilier l'exploitation de la ressource et l'avenir de la forêt. L'entretien des haies peut également fournir des ressources en biomasse.

7. Vers la neutralité carbone

Parce que c'est possible !

La diminution des émissions de gaz à effet de serre sur notre territoire implique **une réduction de notre consommation d'énergie à travers l'amélioration de l'efficacité énergétique, ainsi que la transformation de nos modes de vie vers une consommation plus rationnelle**. Cela passe également par la sortie de notre dépendance aux énergies fossiles, à remplacer par un recours massif aux énergies renouvelables.
La transition vers une société décarbonée repose sur le développement d'alternatives durables aux pratiques actuelles dans de nombreux domaines, notamment en termes d'infrastructure pour la mobilité active, de rénovation profonde et généralisée des bâtiments ...



Sans changement de comportements et de modes de consommation, il faudrait sur le territoire communal **valoriser plus de 63%** du potentiel d'énergie renouvelable, soit sacrifier une partie du cadre de vie et du territoire à la production d'énergie.



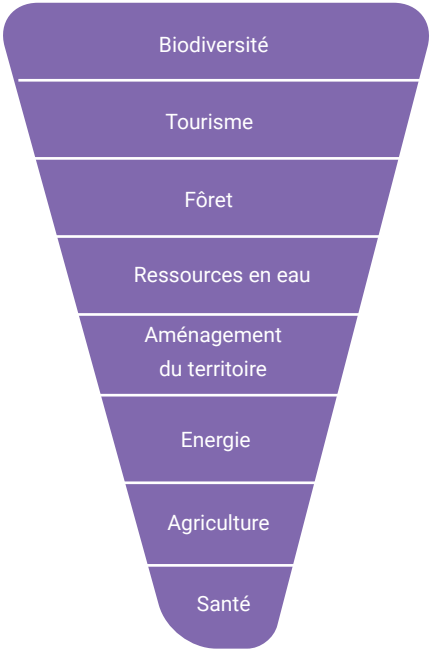
En changeant nos comportements, nos modes de consommation, en favorisant la sobriété et l'efficacité énergétique, il pourrait suffire de **valoriser moins d'un quart** du potentiel d'énergie renouvelable sur le territoire communal.

L'efficacité et la sobriété énergétiques contribuent positivement à d'autres enjeux environnementaux, comme la préservation de la biodiversité, l'amélioration de la santé et du bien-être de la population, la création d'emplois locaux, etc.

8. Vulnérabilités du territoire

Introduction

Les effets du changement climatique se font déjà sentir. Fortes pluies, sécheresses et vagues de chaleur deviennent de plus en plus fréquentes.
Basée sur un outil développé par la Wallonie, la commune de Erezée a pu réaliser une étude des vulnérabilités de son territoire au changement climatique, et définir les principaux leviers pour s'adapter. C'est le coordinateur POLLEC de la commune qui est responsable de cette étude et de la coordination des actions qui en découlent. L'étude cible 8 secteurs, ces derniers sont présentés du plus vulnérable au moins vulnérable.



La biodiversité est le secteur le plus impacté par les changements climatiques, plus précisément, l'étude analyse 3 aspects principaux :

- L'érosion de la biodiversité végétale et animale en lien avec les changements globaux ;
- Le déplacement voire la diminution des aires de distribution des espèces ;
- Le stress accru sur la biodiversité en lien avec l'amplification des perturbations de rythme des plantes et animaux et en lien avec les espèces invasives.

Le problème est généralisé à la Wallonie où 1 espèce sur 3 est menacée de disparition.

Face à ces enjeux, des leviers d'adaptation existent. Ce chapitre commencera par décrire l'aléa climatique majeur, pour ensuite se focaliser sur les capacités d'adaptation de la commune.

Pour plus d'informations sur l'étude de vulnérabilité, demandez l'outil «Adapte ta commune» au coordinateur POLLEC ou consultez ce site

Aléa climatique majeur

Un aléa climatique majeur dont la commune a déjà souffert et pourrait encore souffrir dans les années à venir est l'inondation. De plus en plus de périodes pluvieuses intenses sont à prévoir dû au réchauffement climatique et à l'augmentation de la température moyenne globale. Lorsqu'une inondation se produit, elle a des impacts sur toutes les formes de vie situées sur son passage. Elle provoque des dégâts humains et matériels aux habitants des zones impactées.

Suivant la vitesse à laquelle elle se produit, elle peut piéger des personnes avec des difficultés à se déplacer dans leur habitation. La faune et la flore locales subissent également le passage d'une inondation. Les matières qu'elle emporte peuvent causer des pollutions en aval du cours d'eau comme le mazout contenu dans les cuves des maisons. L'inondation permet également à certaines plantes invasives de se propager plus rapidement et sur de grandes surfaces.



7 https://portail-awac-frontend.vercel.app/

Capacité d'adaptation

La capacité d'adaptation, nécessaire pour renforcer la résilience au changement climatique, est influencée par différents facteurs.

Pour commencer, un facteur favorisant pour notre commune est la disponibilité en ressources naturelles comme l'eau, les terres et les espaces naturels. Ces ressources vont permettre une meilleure résistance aux évènements climatiques extrêmes telles que les sécheresses, les canicules ou encore les inondations. Il faut toutefois veiller à les gérer de manière durable afin qu'elles ne viennent pas à s'épuiser avec les évolutions du climat.

Un facteur entravant la capacité d'adaptation de la Commune d'Erezée est sa capacité budgétaire. Un budget est limité et n'est pas extensible indéfiniment. Le budget nécessaire à l'adaptation vient s'ajouter aux autres déjà existants comme la gestion ordinaire de la commune, les rénovations de voirie, la rénovation des bâtiments et bien d'autres. Malgré les finances communales fort sollicitées, il est nécessaire d'agir car l'inaction coute plus cher que l'action. Cependant, ces solutions d'adaptation au changement ne doivent pas prendre du budget aux actions d'atténuation mais doivent venir en complément.



9. Précarité énergétique

La précarité énergétique, qu'est-ce que c'est ?

Durant l'année 2022, l'envol des prix de l'énergie a fait de cette thématique un sujet d'actualité très médiatisé. Les pouvoirs publics avaient alors dû intervenir pour protéger une part importante de la population. La précarité énergétique, sujet très peu connu a donc été rendu visible, ainsi que l'ampleur de cette dernière en Wallonie. Mais finalement, comment la définir ?

«La précarité énergétique fait référence à une situation dans laquelle une personne ou un ménage rencontre des difficultés particulières dans son logement à satisfaire ses besoins élémentaires en énergie.» (Huybrechs et al., 2011)

La précarité énergétique peut-être mesurée via 3 familles d'indicateurs, les chiffres concernent la part de ménages wallons touchés en 2022 :

La précarité énergétique mesurée

Part trop importante du revenu consacré aux factures énergétiques

21,7%

La précarité énergétique cachée

Privation d'énergie

4,1%

La précarité énergétique ressentie

vécu des personnes

7,2%

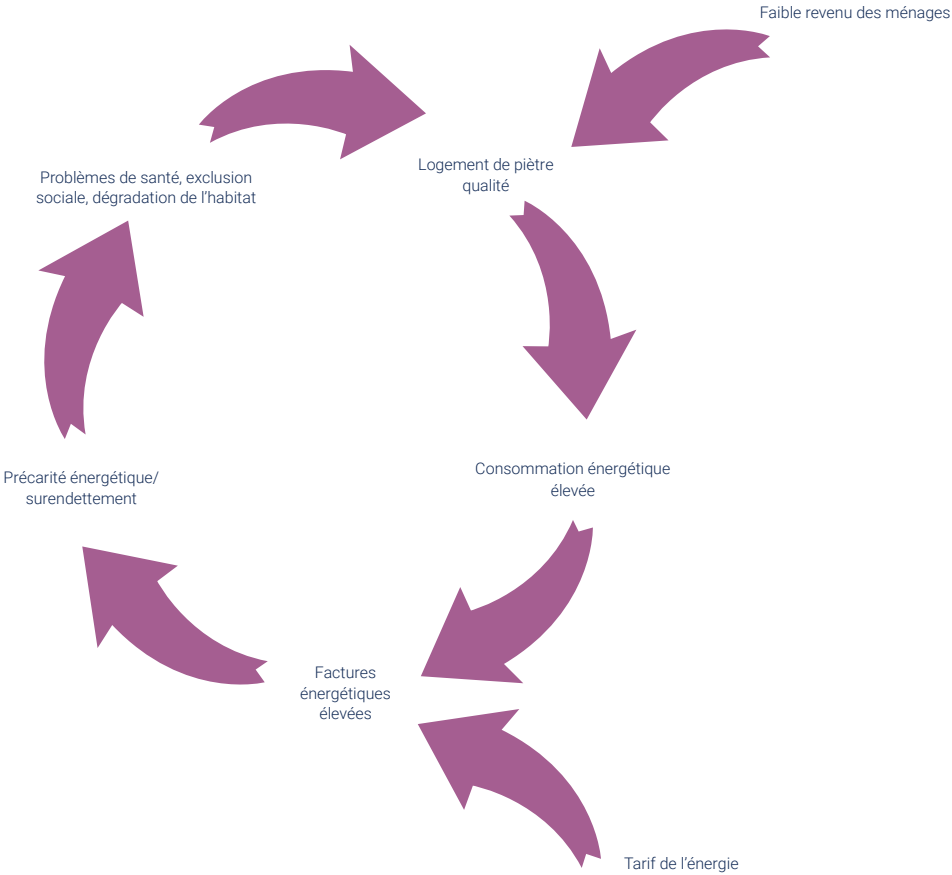
Différentes formes de précarité énergétiques peuvent toucher un même ménage, c'est pourquoi le total de la précarité énergétique en Wallonie ne correspond pas à la somme de ces chiffres. Il atteint tout de même 29,2% ! En Wallonie, presque 1 personne sur 3 est touchée par une forme de précarité énergétique !

En agrégeant à l'échelle de la Belgique, les types de ménages les plus touchés sont les personnes isolées (37,9%) et les familles monoparentales (37,4%). Concernant les individus, ce sont les seniors (plus de 65 ans) qui sont les plus touchés, ainsi que les personnes avec un souci de santé.

https://www.iweps.be/indicateurs-statistiques/

Les causes de la précarité énergétique

La cause la plus évidente est le faible revenu du ménage, ce qui explique pourquoi les personnes isolées et familles monoparentales (ne disposant au mieux que d'un seul salaire) sont les plus touchés. Ensuite, la hausse du coût de l'énergie est une seconde cause. En 2022, c'est cette dernière qui a fait basculer la classe moyenne dans la précarité.



Ce schéma représente le cercle vicieux qui enferme dans la précarité énergétique, avec les 2 causes présentées ci-dessus. Le faible revenu impacte le choix du logement. La crise du logement complique l'accès à celui-ci, surtout pour les faibles revenus. Lorsqu'un logement avec le nombre de chambres nécessaires est disponible, le locataire s'en contente sans chercher un PEB de qualité.

C'est alors que les problèmes commencent car moins l'habitation est performante thermiquement, plus la consommation d'énergie sera élevée. Alors, lorsque les prix s'envolent, ce sont les occupants des logements de mauvaise qualité qui plongent dans la précarité énergétique et se voient incapables de payer leurs factures d'énergie. S'ils n'ont pas d'autre choix que de couper le chauffage, apparaissent des problèmes d'humidité, de moisissure et donc de santé (causés autant par le froid que par l'humidité et la moisissure). En outre, l'humidité et la moisissure vont dégrader la qualité déjà faible du logement. Les soins de santé ayant un coût également, la masse de revenu disponible pour l'énergie diminue encore. C'est donc un sombre tableau dont les pouvoirs publics ont conscience et qu'ils cherchent à éviter.

Et dans ma commune ?

14.9 %

Ménages de type isolés de plus de 65 ans

8.2%

Ménages de type monoparental

1,3 %

Compteurs à budget actifs pour l'électricité

Les deux premiers cadres indiquent que notre commune a une grande part de population à risque de précarité énergétique. Le troisième nous montre les ménages endettés auprès de leur fournisseur d'électricité, soit une très petite part de la précarité énergétique. Les personnes qui se reconnaissent dans le cercle doivent savoir qu'elles ne sont pas seules et qu'elles peuvent contacter le CPAS de la commune afin de se renseigner sur les aides envisageables, notamment sur le tarif social.

Pour connaître les solutions existantes, n'hésitez pas à scanner le QR-code

10. Réussites de ma commune

Quelques réalisations sur le territoire communal

1. Le pré-Ravel, démarrant du Pont d'Erezée, permet de rejoindre Hotton et Marche par une voie dédiée à la mobilité douce. Ce type d'infrastructures propose aux cyclistes et marcheurs de se déplacer en sécurité loin des voitures et camions.



2. Depuis 2021, la Commune d'Erezée a répondu à chaque subside BiodiverCité. Cela a permis la réalisation de différents projets impactant au niveau de la biodiversité de la commune : plantation d'un verger sur le site historique de Laid-L'Oiseau avec différents panneaux de sensibilisation, aménagement des alentours de la gare du TTA, aménagement de la mare du parc d'Amonines et création d'une malle pédagogique à destination des écoles de la commune, distribution de plants.



3. La coopérative Mont d'en bas regroupe des citoyens souciant de leur environnement. Ils ont décidé de développer un projet de préservation de la biodiversité sur une parcelle agricole située en zone Natura 2000. Ils ont également une visée pédagogique.
Le projet est amené à évoluer notamment avec l'aide de Natagora.



4. Le presbytère de Mormont a été rénové complétement afin d'offrir deux logements confortables et énergétiquement performants. Les logements sont de type «tremplin» permettant à des personnes d'économiser en vue de s'installer sur la commune.
Ces deux habitations sont toutes les deux de label A prouvant leur performance énergétique. Elles sont équipées de panneaux photovoltaïques, de panneaux solaires thermiques et d'une pompe à chaleur permettant de produire électricité, chaleur et eau chaude sanitaire de manière renouvelable.



5. En novembre 2023 avait lieu la Semaine de l'Arbre sur la commune d'Erezée.
Au niveau de la Commune, c'était une conférence, une distribution de plants aux citoyens et la plantation participative d'une haie le long de la voie lente du TTA qui étaient prévues.
Au niveau de Mormont, 3 associations du village (La voix de la jeunesse, L'esprit livre et Mont d'en bas) ont organisé une soirée composée de discussions sur l'arbre et la forêt ainsi qu'un spectacle «L'homme qui plantait des arbres».



6. En 2024, le GT Nature a organisé les 1ers Jardins ouverts sur le territoire d'Erezée. Des habitants de la commune ont ainsi pu faire visiter leur jardin aux visiteurs intéressés. Différents types de jardin étaient proposés.
La journée se terminait par une conférence sur les jardins naturels du Réseau Nature de Natagora et un apéro champêtre.



11. Les actions

Passer à l'action

Le premier objectif de la Convention des Maires est la diminution des émissions CO_2 de 55% pour 2030, ainsi que de la neutralité carbone pour 2050. Certains secteurs ne pourront que difficilement atteindre cet objectif par manque de ressources du territoire. Il faut donc réaliser l'effort maximum dans chacun des secteurs pour avoir une chance d'atteindre la neutralité carbone globale. Le développement des énergies renouvelables doit avancer en parallèle afin de satisfaire les besoins incompressibles en énergie. Le deuxième objectif est l'adaptation au changement climatique et le dernier est la lutte contre la précarité énergétique. Le Plan Energie climat, en fonction de l'état des lieux des émissions, de la vulnérabilité du territoire et de la précarité énergétique, propose une série d'actions dans le but de tendre vers ces objectifs.

Dans le cadre de la transition énergétique, un Plan Energie Climat détaillant des actions spécifiques est certes essentiel, mais il ne constitue que la fondation d'un changement plus profond et durable. **Le véritable enjeu réside dans la transformation des mentalités et l'implication active du citoyen. Ce n'est qu'en éveillant une conscience collective autour des enjeux énergétiques et environnementaux que nous pourrons induire des changements comportementaux pérennes.** L'adoption de nouvelles habitudes, plus respectueuses de notre planète, doit émaner d'une volonté partagée et les actions listées ne sauront à elles seules atteindre les objectifs fixés, c'est la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire qui mènera au succès.

Les actions présentées dans ce plan ne devront pas nécessairement être menées à l'initiative de la commune mais peuvent être prise en main par des entreprises, des citoyens ou tout autre acteur du territoire. Avant leur mise en place, elles doivent être évalées au cas par cas afin de déterminer si elles sont encore pertinentes au niveau écologique, social et financier.

Pour chacune de ces actions, 3 gommettes vous informent de l'impact de cette action.

Action « **Atténuation** » : cette action vise à diminuer les émission de gaz à effet de serre

Action « **Adaptation** » : cette action, en connaissant les vulnérabilités du territoire, est destinée à adapter ce dernier aux changements qui nous attendent dans un monde plus instable

Action visant la réduction de la « **précarité énergétique** »

Logement

- P. 50 - Concours citoyen
- P. 60 - Prime à l'installation de sources d'énergie renouvelable
- P. 72 - Prime audit Logement
- P. 74 - Sensibilisation à la rénovation énergétique
- P. 76 - Maison de l'énergie
- P. 78 - Plateforme web «Ourthe Energie»
- P. 80 - Audits Logement gratuits
- P. 82 - Kit Energie
- P. 96 - Création et rénovation de logements énergétiquement performants
- P. 98 - Plan de remplacement des compteurs à eau résidentiels
- P. 100 - Gestion des eaux pluviales

Agriculture

- P. 102 - Plantation de haies et de trognes

Production d'énergie renouvelable

- P. 58 - Communauté d'énergie citoyenne sur les communes de Manhay et d'Erezée
- P. 64 - Centrale de biométhanisation
- P. 66 - Développement de l'hydroélectricité
- P. 68 - Chauffage biomasse
- P. 70 - Mise en place d'une plateforme de production de bois-énergie



Administration communale

- P. 42 - Communication POLLEC
- P. 46 - Sensibilisation des employés communaux (et des élus) aux enjeux du réchauffement climatique
- P. 48 - Sensibilisation de la jeunesse dans les écoles de la commune
- P. 52 - Gestion de l'éclairage public
- P. 54 - Stratégie immobilière globale à long terme
- P. 62 - Installations de panneaux photovoltaïques par l'administration
- P. 84 - Achat de véhicules avec motorisation plus durable
- P. 104 - Gestion des espaces verts
- P. 110 - Marchés publics durables, responsables et circulaires



Transport

- P. 86 - Bornes de recharge pour vélos électriques
- P. 88 - Bornes de recharge pour voitures électriques
- P. 90 - Parking vélos
- P. 92 - Semaine de la Mobilité
- P. 94 - Réseau de voies lentes interconnectées



Autres

- P. 44 - Evènements de sensibilisation
- P. 56 - Low-tech
- P. 106 - Gestion du territoire
- P. 108 - Repair Café

Communication POLLEC

Pour respecter les limites planétaires, il faut un effort de chacun d'entre nous. Il est donc important de communiquer sur les actions et évènements mis en place sur la commune. Cette communication doit promouvoir également les bonnes pratiques à mettre en place au quotidien. Beaucoup d'initiatives citoyennes peuvent changer les choses, il est nécessaire de les mettre en valeur pour inciter les gens à se lancer.

La communication passe par différents canaux : une newsletter (papier et mail), le bulletin communal, le site web communal et les réseaux sociaux.



Porteur de projets

COPIL (Comité de pilotage).
Coordinateur POLLEC.

Finances

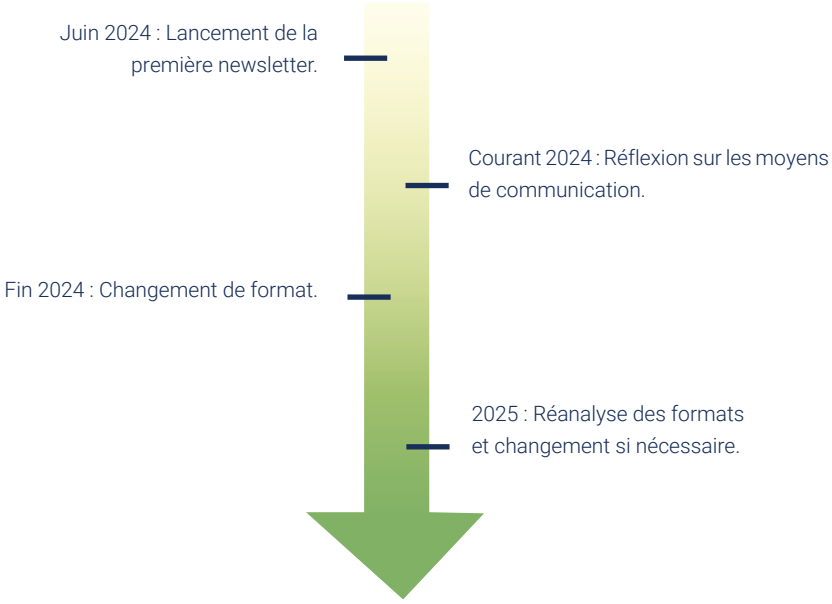
1.000€.
Budget défini annuellement.

Partenaires

Service communication.

Impacts positifs

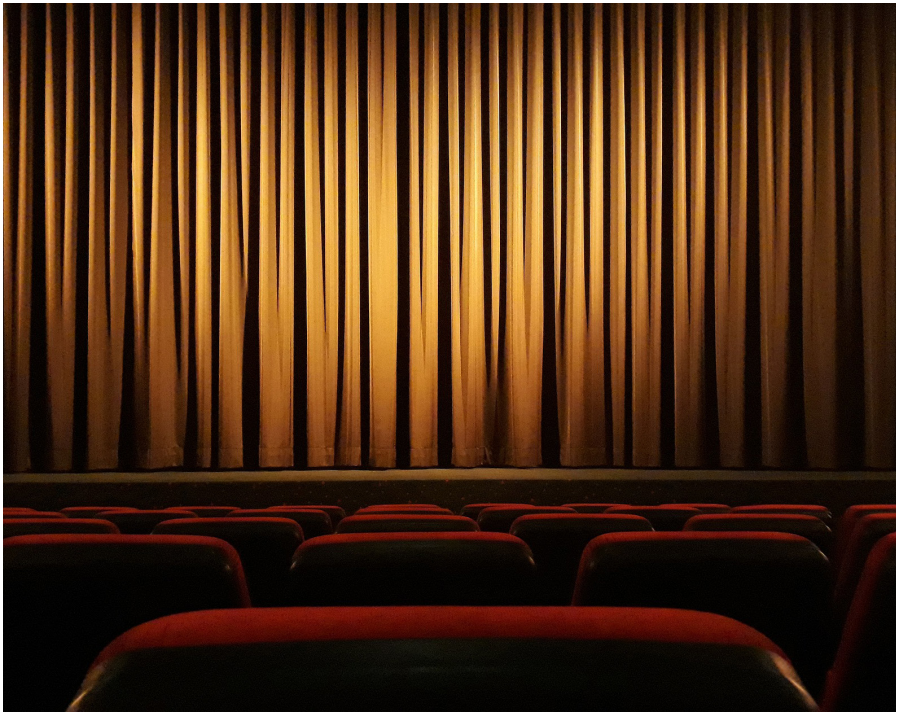
CO_2 économisé de manière indirecte.
Objectifs de sensibilisation aux limites planétaires.



A Évènements de sensibilisation

Pour inciter à bouger, il est nécessaire d'expliquer les enjeux et les solutions face au réchauffement climatique. Cette sensibilisation peut passer par des évènements : ciné-débats, pièces de théatre, conférences, expositions et bien d'autres. Ces évènements doivent également montrer des exemples inspirants.

Si l'évènement n'est pas organisé par la commune mais qu'il concerne les thématiques du réchauffement climatique et des limites planétaires, il est quand même important d'en faire la promotion. Citons par exemple : les évènements de la Maison de la Culture Famenne-Ardenne (MCFA) et les évènements organisés par les associations du territoire.



Porteur de projets

COPIL (Comité de pilotage).
Coordinateur POLLEC.

Finances

5.000€.
Budget défini annuellement.

Partenaires

Commune d'Erezée.
Communes voisines.
GAL Pays de l'Ourthe.
MCFA.
Associations du territoire.

Impacts positifs

CO_2 économisé de manière indirecte.
Objectifs de sensibilisation aux limites planétaires.

Novembre 2023 : Organisation de la Semaine de l'Arbre sur Erezée et Mormont.

Début 2024 : Projection du film «Alcarras» lors du festival «A travers champs» de la MCFA.

Début 2025 : Projection du film «Low-tech le film» au cinéma Plaza d'Hotton.

2026-2030 : Mise en place de synergie avec les acteurs du territoire pour garantir des activités récurrentes.

Sensibilisation des employés communaux et des élus aux enjeux du réchauffement climatique

Pour que les choses bougent vers un mieux, il est nécessaire que tout le monde ait conscience des causes et conséquences du réchauffement climatique ainsi que des façons pour agir.
Pour commencer, une sensibilisation doit être effectuée au sein de l'administration pour les employés disponibles en journée. Cette animation doit être obligatoire afin de sensibiliser les personnes les moins intéressées.

Par la suite, une sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'énergie pourra être organisée afin de générer des économies pour l'administration communale.



Porteur de projets

COPIL (Comité de pilotage).
Coordinateur POLLEC.

Finances

2.000€.
Budget défini annuellement.

Partenaires

Associations du territoire.
Sociétés ou associations spécialisées dans la sensibilisation.

Impacts positifs

CO_2 économisé de manière indirecte.
Objectifs de sensibilisation aux limites planétaires.

Courant 2024 : Réflexion avec le COPIL sur l'organisation d'une journée de sensibilisation.

Juillet 2024 : Validation du programme par le collège.

Septembre 2024 : Organisation de la journée de sensibilisation aux actions à mettre en place pour lutter et s'adapter au changement climatique.

2025-2030 : Organisation d'autres sensibilisations autour de différentes thématiques.

Sensibilisation de la jeunesse dans les écoles de la commune

La sensibilisation de la jeunesse permet de faire comprendre les enjeux à des futurs acteurs et consommateurs de la société. En plus, cela peut aussi avoir un effet sur le comportement des parents.
Cette sensibilisation peut passer par des ateliers sur l'énergie, l'environnement,…. Elle se déroule dans les écoles de la commune.
Dernièrement, le projet Génération Soleil du GAL Pays de l'Ourthe visait la sensibilisation aux énergies renouvelables avec l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit des écoles participantes.
En 2024, les élèves de l'école communale de Mormont ont pu participer à un animation sur le thème du vent leur permettant d'en découvrir plus sur celui-ci.
Dans le cadre du subside Biodivercité 2023, une malle pédagogique a été créée afin de faire découvrir la faune aquatique aux élèves de la commune. Un ponton d'observation a également été installé au-dessus de la mare située dans le parc d'Amonines. Autour de cette mare, les élèves de l'école libre d'Amonines ont planté de la flore indigène et ainsi créé des abris à la faune habitant dans cette petite étendue d'eau.


©GAL Pays de l'Ourthe

Porteur de projets

GAL Pays de l'Ourthe.
Coordinateur POLLEC.

Finances

1.000€
Budget défini annuellement.

Partenaires

Les écoles du territoire (communales et libres).

Impacts positifs

L'animation «Génération Soleil» a permis de remplacer une partie de l'électricité consommée par de l'électricité renouvelable. Objectifs de sensibilisation aux limites planétaires.

2017-2022 : Projet Génération Soleil du GAL Pays de l'Ourthe.

2024 : Animation sur le vent pour l'école communale de Mormont.

2024 : Création de la malle pédagogique et aménagement de la mare dans le parc d'Amonines.

2024-2030 : Organisation d'ateliers en lien avec les thématiques POLLEC.

Concours citoyen

Cette action vise à impliquer directement les citoyens, les employés communaux, les entreprises dans l'Utilisation Rationnelle de l'Energie, la consommation raisonnée d'eau potable, l'empreinte carbone et le réchauffement climatique. Cette action passe par l'organisation d'un concours avec avec un chouette gain à la clé pour inciter le plus grand nombre à participer. Ce concours peut avoir différentes formes : la plus grande diminution de consommation d'énergie dans les ménages, à travers une plateforme web ou une application ou bien par des questions-réponses. Certaines communes voisines ont déjà organisé ce type d'actions, leurs expériences permettront d'affiner au mieux cette action.



Porteur de projets

COPIL (Comité de pilotage).

Finances

5.000€.

Partenaires

Sponsors.
Communes voisines.

Impacts positifs

CO_2 économisé de manière directe et indirecte.
Objectifs de sensibilisation aux limites planétaires.

2020-2024 : Basé sur l'expérience positive d'autres commune de la province.

2024-2025 : Réflexion du COPIL sur le concours et la thématique visée.

2025-2026 : Lancement du concours.

2028 : Évaluation des résultats de l'action.

Gestion de l'éclairage public

L'éclairage public a été développé à une époque où l'énergie était abondante et peu cher. Contrairement aux idées reçues et au sentiment de sécurité, il ne permet pas de diminuer le nombre d'accidents de la route (principalement causés par l'alcool et la vitesse excessive) et le nombre de vols dans les maisons (essentiellement en journée).
En plus de constituer la plus grosse consommation d'électricité de la commune, l'éclairage public génère beaucoup de nuisances au niveau de la biodiversité.

Les actions mises en place par la commune sont donc :
- Le remplacement des luminaires par des LEDs
- L'extinction de l'éclairage public de 0h à 5h tous les jours.



Porteur de projets

Coordinateur POLLEC et service Marchés publics.

Finances

335.000€ avec 138.000€ de subside (OSP ORES)
Économie annuelle de 20.000€.

Partenaires

ORES.
Citoyens.

Impacts positifs

Avec une diminution de consommation estimée à 70%, nous économisons 175.000 kWh/an et 41 tCO_2/an.
En plus du CO_2 économisé, enlever de l'éclairage public amène une diminution des impacts de celui-ci sur la biodiversité.

2020-2029 : Remplacement des luminaires actuels par des LEDs.

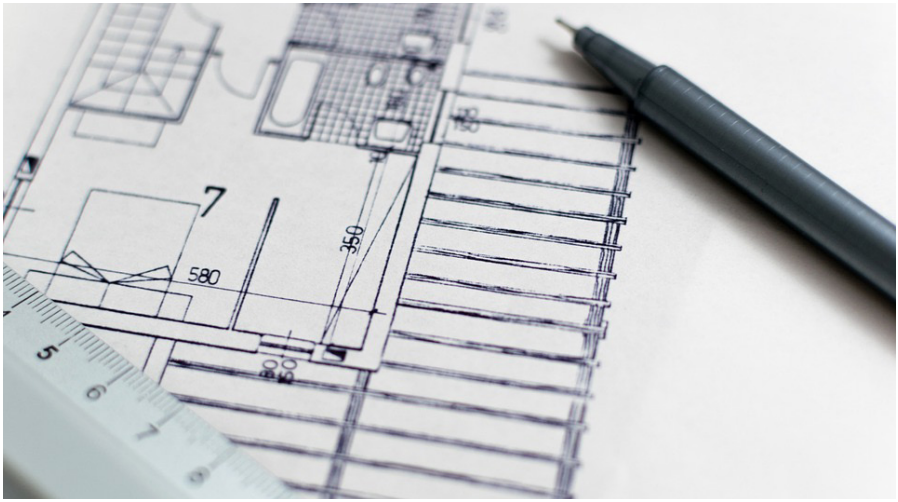
Depuis fin 2022 : Extinction de l'éclairage public de minuit à 5h tous les jours.

2024-2030 : Réflexion sur l'utilité de tous les points lumineux.

Stratégie immobilière globale à long terme

Avec l'objectif wallon d'atteindre la neutralité carbone en 2040 pour tous les bâtiments du secteur tertiaire, il devient nécessaire de mettre en place une stratégie immobilière globale à long terme des bâtiments communaux avec comme objectif cette neutralité. De plus, la Wallonie exige dorénavant cette stratégie des communes si elles veulent accéder aux subsides.

Au niveau de la commune de Erezée, cette action vise :
- La réalisation de cette stratégie avec une analyse des bâtiments et une série d'audits énergétiques sur une partie de ceux-ci
- La mise en place d'un cadastre énergétique afin de mieux suivre les consommations des différents bâtiments par télé-relevé et relevé classique
- L'optimisation et la régulation d'une partie des bâtiments
- La rénovation de bâtiments en suivant la stratégie immobilière établie
- La mise en place de «petits gestes» dans le but de faire des économies comme l'installation de prises avec minuteur, le calorifugeage de toutes les tuyauteries et la sensibilisation des employés à l'utilisation rationnelle de l'énergie
- La mise en place d'un plan de nettoyage des systèmes de ventilation pour garantir leur efficacité et la qualité de l'air
- Le changement du fournisseur d'électricité pour un fournisseur durable et socialement équitable
Cette stratégie englobe donc une série d'actions visant à diminuer les impacts de l'administration communale à travers son patrimoine.



Porteur de projets

Coordinateur POLLEC.
Service Energie.

Finances

- 37.062€ pour la réalisation de la stratégie dont la totalité est subsidié par la Région wallonne.
- 80.000€ pour d'autres frais (montant à déterminer selon les études et travaux à réaliser après l'élaboration de la stratégie)
Economies financières annuelles dûes à la diminution des consommations d'énergie.

Partenaires

SPW.
Ecetia (intercommunale).
Communes réalisant leur stratégie immobilière.

Impacts positifs

On peut estimer que cette action couplée à des rénovations et la mise en place d'une gestion énergétique des gros consommateurs permet d'atteindre 25% d'économie d'énergie sur tous les bâtiments et équipements communaux d'ici 2030.
Cela donne une réduction de 92 tCO2/an.

2023 : Candidature à l'accompagnement de l'intercommunale Ecetia.

2024-2025 : Réalisation de la stratégie immobilière.

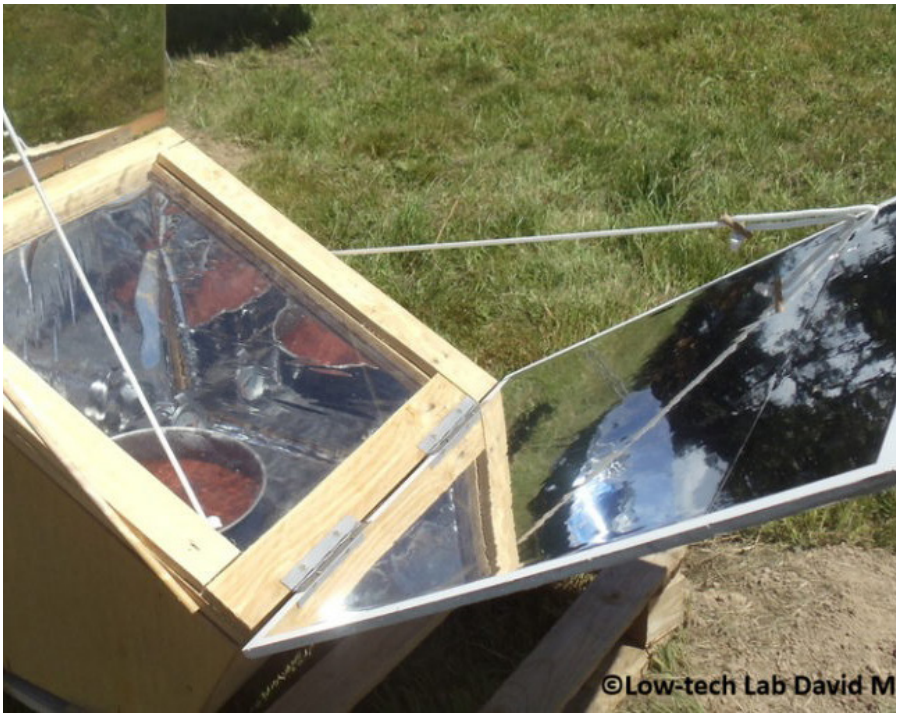
2025 : Etude pour la mise en place de compteurs communicants.

2025-2040 : Mise en place de la stratégie immobilière avec objectif de neutralité carbone pour 2040.

Low-tech

Le Low-tech Lab définit le terme low-tech comme ceci : « des objets, des systèmes, des techniques, des services, des savoir-faire, des pratiques, des modes de vie et même des courants de pensée, qui intègrent la technologie selon trois grands principes : utile, accessible et durable ».

Cette action vise donc la découverte et la sensibilisation à ces technologies «simples». Elle est composé de plusieurs phases : un ciné-débat pour introduire le sujet et des ateliers pour fabriquer soi-même ses outils (four solaire, marmite norvégienne,...).



Porteur de projets

COPIL (Comité de pilotage).

Finances

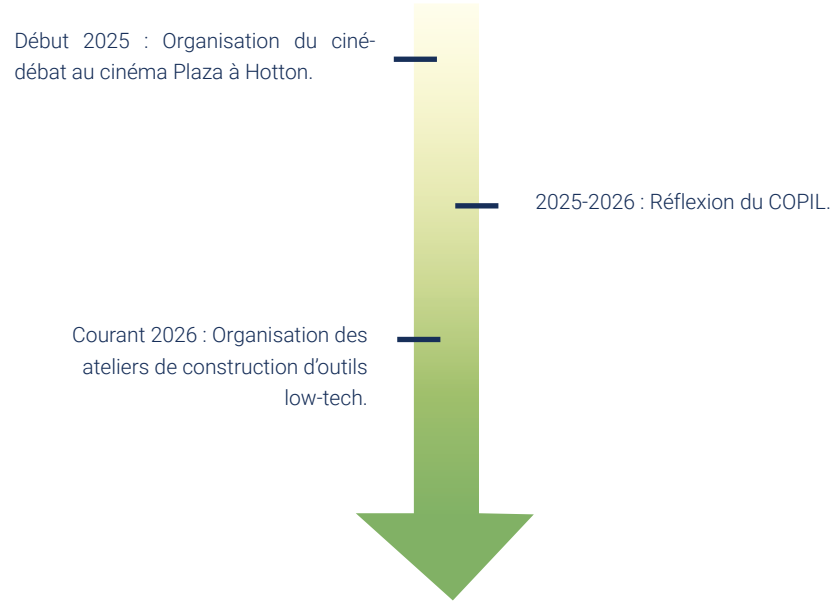
3.000€.

Partenaires

Cinéma Plaza à Hotton.
Incredible Academy.
Low-tech Liège.

Impacts positifs

CO2 économisé de manière indirecte
Objectifs de sensibilisation aux limites planétaires.
Le Low-tech vise une diminution de la quantité d'énergie et de ressources utilisées.

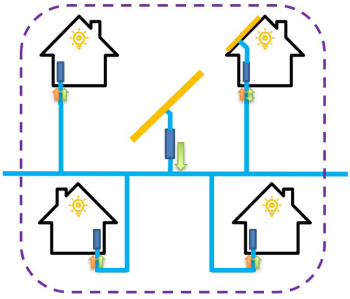


Communauté d'énergie citoyenne sur les communes de Manhay et d'Erezée

Les communautés d'énergie permettent aux acteurs locaux (citoyens, autorités locales, entreprises) de se regrouper à travers une structure juridique (asbl, coopérative, ...), en vue d'exercer les activités suivantes : produire, consommer, stocker et vendre de l'énergie renouvelable, y compris par des contrats d'achat d'électricité renouvelable, mais aussi partager, au sein de la communauté, de l'énergie, produite par les unités de production détenues par la communauté. (Cluster Tweed)

Cette action a pour but de développer une communauté d'énergie citoyenne sur les territoires de Manhay et d'Erezée. Une communauté d'énergie citoyenne permet de ne pas se limiter au territoire d'une seule commune étant donné le nombre peu élevé d'habitants sur les deux communes. Augmenter le nombre possible de participants à la communauté d'énergie permet également de faire des économies d'échelle avec l'installation d'une éolienne ou de grosses installations photovoltaïques.

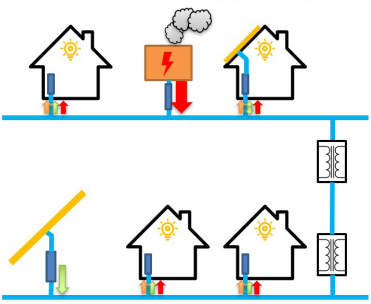
Communauté d'Energies Renouvelables



Flux électrique provenant du réseau

Flux d'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables

Communauté d'Energie Citoyenne



Flux électrique provenant du réseau

Flux d'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables

Flux d'électricité produite à partir de sources d'énergie non renouvelables

Porteur de projets

Coordinateur POLLEC.

Finances

30.000€ pour l'étude de faisabilité avec un subside de 60.000€ d'EUCF.
Montant à prévoir pour les installations de production d'électricité renouvelable.

Partenaires

EUCF.
Commune de Manhay.

Impacts positifs

Si cette action permet l'installation de 10 MW d'éolienne (2 grosses éoliennes de 5 MW) et de 4.000 kWc de panneaux photovoltaïques (10.000 panneaux), cela permet une économie de 5.067 tCO2/an.
La relocalisation de la production d'énergie permet un meilleur contrôle des prix et des retombées financières locales pouvant être utilisées à d'autres projets comme des rénovations énergétiques.

Début 2024 : Candidature au subside EUCF.

Début 2025: Lancement de l'étude de faisabilité.

2025 : Résultats de l'étude et début des démarches pour la création de la communauté d'énergie.

2026-2027 : Lancement de la communauté d'énergie.

Prime à l'installation de sources d'énergie renouvelable

La plupart des énergies renouvelables peuvent être produites à la maison avec l'aide des technologies adaptées. Cette prime vient aider les ménages à produire leurs propres électricité et chaleur renouvelables.

Elle apporte un soutien financier lors de l'installation :

- de panneaux photovoltaïques
- de panneaux solaires thermiques
- d'une pompe à chaleur
- d'un boiler thermodynamique



Porteur de projets

Coordinateur POLLEC.

Finances

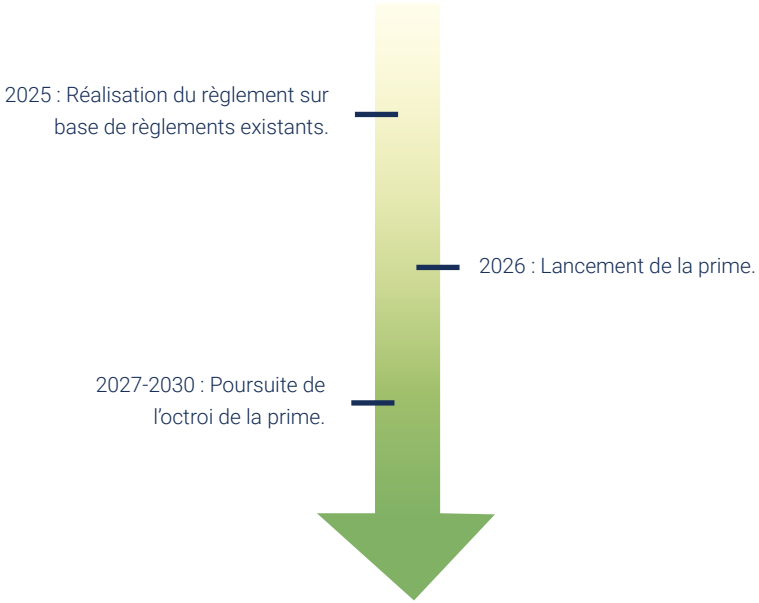
Plafonné à 10.000€ annuellement (dépendant des demandes).

Partenaires

Impacts positifs

CO_2 économisé de manière directe et indirecte.

Accès plus facile aux systèmes de primes de la Région wallonne.



Installations de panneaux photovoltaïques par l'administration

L'énergie photovoltaïque est l'énergie renouvelable qui est la plus facile à mettre en place. De plus, la majorité des bâtiments communaux sont utilisés en journée lorsque les panneaux photovoltaïques produisent. Cela permet une autoconsommation d'énergie renouvelable permettant de se rapprocher de l'objectif de neutralité carbone.

Les bâtiments choisis pour y installer des panneaux photovoltaïques sont tout d'abord les bâtiments avec les plus grosses consommations en journée. Les plus grandes toitures sont également à envisager dans le cadre d'une communauté d'énergie.



Porteur de projets

Coordinateur POLLEC.
Service Travaux.

Finances

Si la commune souhaitait produire autant que sa consommation d'électricité annuelle : 480.000€ pour 267 kWc installés avec un cout de 1,8 €TVAC/Wc.

Economie annuelle de 62.000€ avec 254.000 kWh produit par an et un cout de

Partenaires

SPW.
GAL Pays de l'Ourthe avec le projet «Génération Soleil».

Impacts positifs

Économie de 57 tCO_2/an (en ne tenant pas compte de la production et de la fin de vie des panneaux photovoltaïques).
Les économies financières générées peuvent également être redirigées vers d'autres projets.

2017-2023 : Installation de panneaux photovoltaïques sur les toits des écoles de Mormont et Fisenne.

2025 : Installation de panneaux photovoltaïques sur la crèche et l'atelier communal.

2023 - 2030: Analyse des sites propices à l'installation de panneaux photovoltaïques et installation sur ceux-ci.

Centrale de biométhanisation

La biométhanisation permet de produire du biogaz composé de méthane à partir de matières organiques non-ligneuses (résidus de culture, effluents d'élevage,...). Ce biogaz produit peut être utilisé de différentes façons : brûler pour produire de la chaleur et de l'électricité, utiliser comme carburant ou bien remplacer le gaz naturel.

L'action veut centraliser tous les effluents d'élevage produits sur la commune (fumier et lisier) afin de les valoriser en biogaz et en digestat (liquide pouvant être utilisé comme fertilisant).



Porteur de projets

Agriculteurs.

Finances

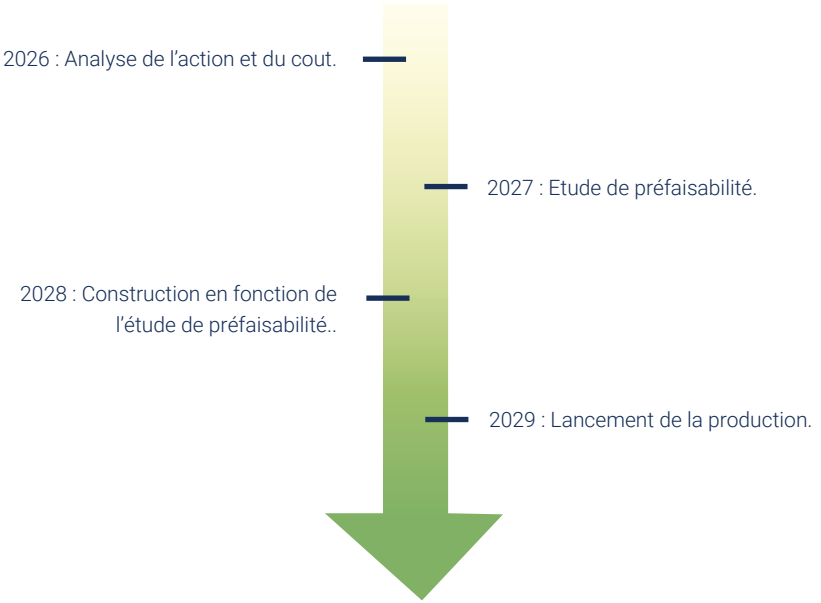
4.000.000€ dont 1.100.000€ subsidié par UDE si le projet est porté par une entreprise.

Partenaires

Coordinateur POLLEC.
Valbiom.

Impacts positifs

CO_2 économisé de manière directe et indirecte.
Meilleure valorisation des effluents
Création d'une ressource locale (énergie et carburant).



Développement de l'hydroélectricité

L'hydroélectricité fait partie des énergies renouvelables potentiellement productibles sur notre territoire. La plupart des sites concernent les moulins dont certains possèdent déjà des moyens de production d'électricité. Le potentiel de production sur l'ensemble du territoire reste marginal étant donné que les débits des cours d'eau sont assez faibles. Les installations doivent également prendre en compte la biodiversité des cours d'eau et limiter les obstacles à la libre circulation de la faune.

Cette action concerne essentiellement les propriétaires de moulin qui voudrait produire leur propre électricité. La commune pourrait accompagner les porteurs de projet.



Porteur de projets

Propriétaires de moulin.

Finances

30.000€ en comptant 10.000 €/kW installé avec un objectif de 3 kW installé.

Partenaires

Coordinateur POLLEC.
GAL Pays de l'Ourthe.
Contrat de rivière Ourthe.

Impacts positifs

Économie de 2 tCO_2/an.

2027 : Recherche de sites potentiels et analyse des impacts.

2028 : Installation des moyens de production si les recherches sont concluantes.

2029 : Mise en route.

Chauffage biomasse

La biomasse représente une ressource non négligeable de notre territoire au vu des surfaces boisées et du potentiel de développement d'un maillage de haies dans les zones agricoles. Chauffer les bâtiments à la biomasse ne permet pas de répondre à tous les besoins du territoire étant donné la production de CO2 que cela implique. Le bois utilisé doit concerner les parties non-utilisables de l'arbre en industrie.
La biomasse convient particulièrement à certaines utilisations comme les réseaux de chaleur et les bâtiments ne pouvant pas être équipés de pompe à chaleur.



Porteur de projets

Coordinateur POLLEC.

Finances

4.000.000€ (2.000.000 €/réseau de chaleur) dont 1.600.000€ subsidié par UREBA.

Economie annuelle de 280.000€ en utilisant du bois à la place du mazout.

Partenaires

Valbiom.
FRW à travers le Plan Bois-Energie (PBE).

Impacts positifs

Cette action permet d'éviter 720 tCO_2/an.
Cela développe une filière locale de transformation du bois.
Le coût du chauffage est constant et dépend moins des influences extérieures.

2024-2030 : Analyse au cas par cas de la possibilité d'installer une chaudière biomasse dans les bâtiments communaux.

2025 : Réflexion sur l'intérêt des réseaux de chaleur sur Erezée.

2026 : Analyse des sites potentiels.

2027-2030 : Mise en place éventuelle d'un ou plusieurs réseaux de chaleur.

Mise en place d'une plateforme de production de bois-énergie

Pour alimenter les chaudières biomasse installées sur le territoire, il faut du bois soit sous forme de pellets soit sous forme de plaquettes. Les plaquettes, contrairement aux pellets, peuvent être produits localement assez «simplement». Des acteurs du territoire sont déjà actifs dans ce domaine, des partenariats peuvent donc être créés.



Porteur de projets

Coordinateur POLLEC

Finances

650.000€.

Partenaires

Entreprises forestières, de parcs et jardins.
Agriculteurs.

Impacts positifs

Valorisation d'une ressource local.

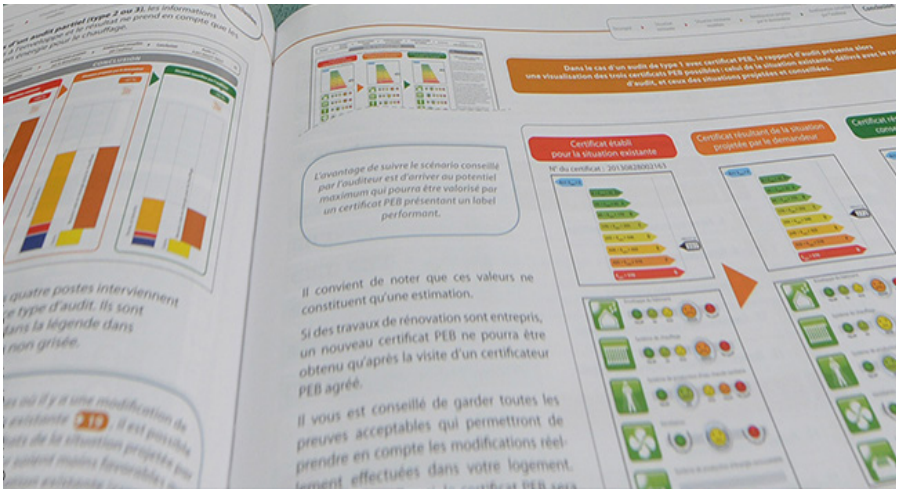
2027 : Etat des lieux de la production actuelle de bois-énergie et la part de bois pouvant y être consacré, recherche de partenaires.

2028 : Mise en place de la plateforme.

Prime audit Logement

La première consommation d'énergie du territoire est dû au chauffage des maisons. Pour diminuer ce besoin, il est nécessaire de rénover énergétiquement les logements. La première étape de ce type de travaux est l'analyse de la situation existante, également appelé audit énergétique.

La Région wallonne fournit déjà une prime, la commune vient rajouter une aide aux citoyens afin qu'ils se lancent dans l'isolation de leur maison.



Porteur de projets

Coordinateur POLLEC.

Finances

Plafonné à 10.000€ annuellement (dépendant des demandes).

Partenaires

SPW.

Impacts positifs

CO_2 économisé de manière directe et indirecte.
Meilleur confort dans les logements.
Accès plus facile aux systèmes de primes de la Région wallonne.

2025 : Réalisation du règlement sur base de règlements existants.

2026 : Lancement de la prime pour l'année 2026.

2027-2030 : Poursuite de l'octroi de la prime auditLogement.

Sensibilisation à la rénovation énergétique

La rénovation énergétique d'un bâtiment demande au propriétaire de s'informer afin de respecter les différentes étapes et normes nécessaires au projet. Des évènements de sensibilisation vont donc être organisés afin d'informer les citoyens au mieux avant qu'ils ne débutent leur projet.
Cela permet également de montrer les aides disponibles.
La rénovation des logements est un des meilleurs leviers pour sortir de la précarité énergétique.

Pour aller plus loin, l'action 18 apporte un soutien direct et personnel à toute personne porteuse d'un projet de rénovation.



Porteur de projets

Coordinateur POLLEC.

Finances

1.000€ consacré à des frais de communication/sensibilisation.

Partenaires

GAL Pays de l'Ourthe.
Guichet Energie.
SPW.

Impacts positifs

Économie de CO_2 par les rénovations.
Économie financière pour les propriétaires des logements rénovés.
Meilleur confort dans les logements.

Octobre 2023 : Organisation d'une soirée d'informations sur la rénovation en collaboration avec le GAL Pays de l'Ourthe et la commune d'Erezée dans le cadre de l'action «Audits Logement gratuit».

2024-2030 : Organisation d'évènements d'information sur la rénovation.

Maison de l'énergie

Quand on souhaite rénover, un soutien technique est souvent le bienvenu. Cette action apporte une aide directe pour la préparation d'un projet avec l'aide du Guichet Energie de Marche et du service Rénopack de la Province de Luxembourg. Toute personne désirant se lancer dans une rénovation peut donc venir les trouver en présentiel pour poser ses questions sur les différents travaux à réaliser, les primes disponibles et les prêts à taux zéro.

Actuellement, vous pouvez les rencontrer soit à Marche dans les bureaux du Guichet Energie soit à Manhay au centre sportif tous les 4èmes mardis du mois.

L' action 17 permet quant à elle une meilleure compréhension de la rénovation énergétique dans son ensemble.



Porteur de projets

Coordinateur POLLEC.

Finances

200€

Partenaires

Guichet Energie de Marche.
Service Rénopack de la Province de Luxembourg.

Impacts positifs

Économie de CO_2 par les rénovations.
Économie financière pour les propriétaires des logements rénovés.
Meilleur confort dans les logements.

2023 : Réflexion sur la mise en place de cette action
Impossibilité du Guichet Energie de Marche de venir à Erezée car trop proche.

2025 : Adaptation de cette action et recherche de partenaires.

Plateforme web «Ourthe Energie»

Le GAL Pays de l'Ourthe a créé une plateforme web dédiée à l'énergie dans le bâtiment. Elle est destinée aux citoyens mais aussi aux entreprises et aux agriculteurs.
Tout d'abord, la plateforme propose un bâtiment interactif proposant des conseils et des recommandations pour économiser au sein de sa maison, de sa ferme ou dans son entreprise (des recommandations sur l'eau et la biodiversité sont également proposées).
Ensuite, il est possible de réaliser son parcours de rénovation avec des informations et des conseils à chaque étape. Il est également possible d'ajouter des notes et des images.
Cette plateforme est donc un outil essentiel dans tout projet de rénovation.

Pour la retrouver, rendez-vous sur www.ourthenergie.be



Porteur de projets

GAL Pays de l'Ourthe.

Finances

Partenaires

Les communes du GAL.

Impacts positifs

Économie de CO_2 par les rénovations et les petits gestes.
Économie financière pour les propriétaires des bâtiments rénovés.
Meilleur confort dans les bâtimens.

2023 : Lancement de la plateforme Ourthe Energie.

2024 : Ajout des modules destinés aux agriculteurs et entreprises.

2025-2030 : Gestion de la plateforme.

Audits Logement gratuits

La GAL Pays de l'Ourthe a offert des audits Logement aux citoyens volontaires de la commune. Une petite dizaine d'audits ont ainsi pu être réalisés gratuitement dans des maisons de la commune.



Porteur de projets

GAL Pays de l'Ourthe.

Finances

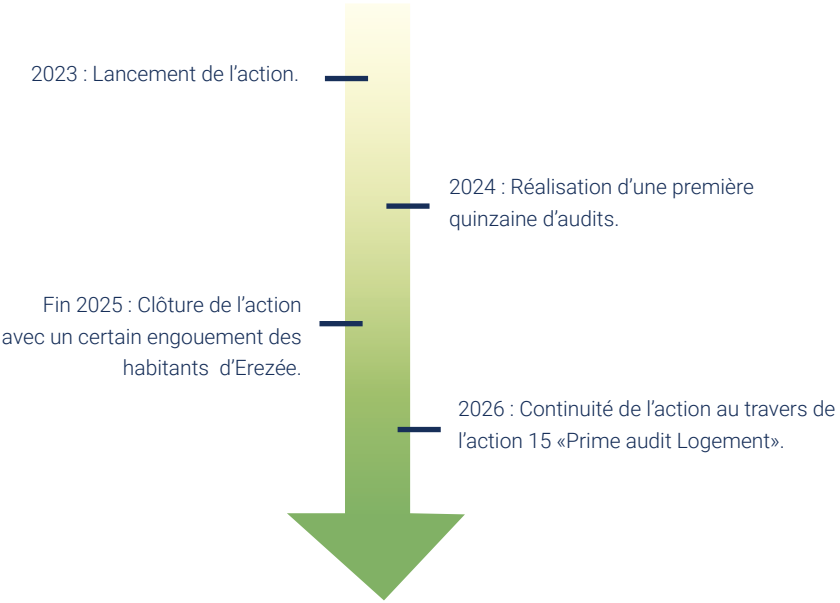
31.240€ dont 24.992€ subsidié par POLLEC21.
Budget pour cette action et l'action n°20 «Kit Energie».

Partenaires

Les communes partenaires du projet.

Impacts positifs

Économie de CO_2 par les rénovations.
Économie financière pour les propriétaires des logements rénovés.
Meilleur confort dans les logements.



Kit Energie

La GAL Pays de l'Ourthe a distribué des kits Energie composés de matériel permettant de réaliser des économies sur les factures de chauffage, d'eau et d'électricité. La distribution était accompagnée d'une séance d'informations sur les petits gestes à avoir et sur la façon d'installer le kit.

Cette action permet de lutter contre la précarité énergétique car elle peut permettre à des locataires de diminuer leurs factures sans une rénovation qui ne leur est pas possible.

Malgré l'investissement en argent et en temps que cette action a représenté, peu de personnes étaient intéressées par celle-ci. Elle ne sera donc pas reconduite.



Porteur de projets

GAL Pays de l'Ourthe.

Finances

31.240€ dont 24.992€ subsidié par POLLEC21.
Budget pour cette action et l'action n°19 «Audits Logement gratuits».

Partenaires

Les communes partenaires du projet.

Impacts positifs

Économie de CO2 dû aux économies d'énergie.
Baisse de la consommation d'eau.
Jusqu'à 200€ d'économie par an sur le chauffage, l'électricité et l'eau.

Décembre 2023 : Distribution et séance d'infos.

Début 2024 : Analyse des résultats et décision de ne pas reproduire cette action.

Achat de véhicules avec motorisation plus durable

Il est nécessaire d'avoir une réflexion sur la flotte de véhicules communaux.
Cette réflexion doit porter sur la taille des véhicules et sur leur motorisation.
Pour des véhicules utilitaires, il est souvent nécessaire d'avoir des gros véhicules. Il faut donc jouer essentiellement sur la motorisation : électrifier la plupart et pour les véhicules où ce n'est pas possible, réfléchir au bio-CNG.

Ce bio-CNG peut être produit grâce à l'action 11 «Centrale de biométhanisation».



Porteur de projets

Coordinateur POLLEC.

Finances

Le budget dépend des véhicules achetés. En comptant 10.000L de diesel remplacé par de l'électrique, on peut considérer 15.000€ d'économie par an.

Partenaires

Service Finances.
Service Travaux.

Impacts positifs

Économie potentielle de 7 tCO2/an.
Meilleure qualité de l'air aux abords des routes.

2025 : Recherches sur les alternatives au diesel pour les véhicules lourds.

2025-2030: Réflexion à chaque achat de véhicule sur le poids et le type de motorisation.

Bornes de recharge pour vélos électriques

Afin de faciliter les déplacements en vélo électrique sur les communes du GAL Pays de l'Ourthe, ce dernier a installé des bornes de recharge pour vélos électriques.
La commune d'Erezée en compte 2 : au Centre sportif et devant le Home Philippin.
Les rechargements sont gratuits et des câbles des principales marques de batterie sont mis à disposition. Si aucun des câbles ne convient à votre vélo, il est possible de brancher votre chargeur en dessous de la borne.
La carte ci-dessous vous montre où ont été installées les autres bornes sur le territoire du GAL Pays de l'Ourthe.



Porteur de projets

GAL Pays de l'Ourthe.

Finances

20.000€ dont 15.000€ subsidié par POLLEC.

Partenaires

Communes partenaires.

Impacts positifs

Petites économies de CO_2.
Dynamisation de la pratique du vélo sur la commune.
Meilleure santé par la pratique du vélo.
Meilleure sécurité routière par des véhicules moins imposants.

2020 : Appel à projets POLLEC20.

2023 : Installation et mise en route des bornes.

2024 : Promotion des bornes sur les différents canaux de la commune.

Bornes de recharge pour voitures électriques

Afin de répondre aux besoins de recharge des voitures électriques, il est nécessaire d'installer des bornes sur le territoire.

Les bornes peuvent être installées, par exemple, au travers de l'action 9 et de la communauté d'énergie, ou bien par des systèmes tiers-investisseurs au près d'entreprises de la commune.



Porteur de projets

Idelux.
Coordinateur POLLEC.
Acteurs externes.

Finances

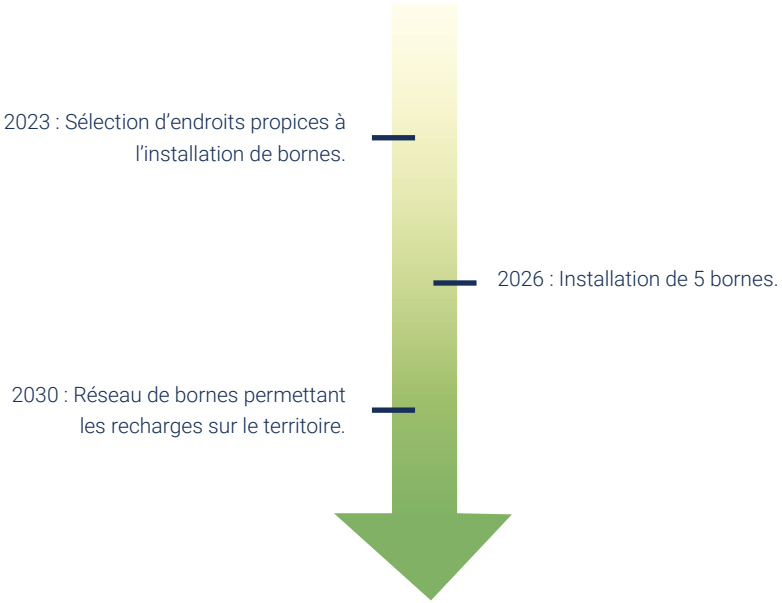
50.000€ pour 5 bornes (22-50kW).

Partenaires

Entreprises du territoire.

Impacts positifs

Avec les objectifs fixés, cela permettrait d'économiser 184 tCO2/an.



Parking vélos

Dans le but de développer la pratique du vélo au quotidien, il est nécessaire d'avoir des installations où les cyclistes peuvent stationner leur vélo.

Pour des arrêts courts, il est important d'avoir des arceaux permettant de fixer le vélo en 2 points: au niveau du cadre et au niveau de la roue. La commune compte installer des arceaux sur tout le territoire communal.

Les commerces peuvent également en installer afin de proposer une solution de stationnement pour leurs clients pratiquant le vélo.

Pour des arrêts plus longs, un abri-vélos pourrait être intéressant à un endroit stratégique de la commune



Porteur de projets

Coordinateur POLLEC.
Commerces et HoReCa.

Finances

3.000€ pour un abri-vélos.
1.500€ pour des arceaux pour vélo.

Partenaires

Impacts positifs

Économie potentielle de 13 tCO2/an (avec 50 nouveaux utilisateurs du vélo et 10 des transports en commun).
Dynamisation de la pratique du vélo.
Meilleure santé par la pratique du vélo.
Meilleure sécurité routière par des véhicules moins imposants.

2024 : Réflexion sur les arceaux vélo.

Fin 2024 : Commande d'arceaux pour vélo à installer devant différents bâtiments communaux.

2025 : Arceaux vélo installés à différents points de la commune.

2026 : Analyse d'autres endroits intéressants.

Semaine de la Mobilité

En 2024, la Commune d'Erezée a organisé sa première Semaine de la Mobilité sur son territoire. Durant cette semaine, différentes activités ludiques et informatives ont été organisées à destination des habitants de la commune : ciné-débat, défis au sein de l'administration, sensibilisation aux dangers de la route, journée de la mobilité avec balade en vélos ou en tram.



Porteur de projets

Coordinateur POLLEC.

Finances

2.000€.

Partenaires

Ecoles.
Cellule Prévention de la Zone de Police.
GAL Pays de l'Ourthe.
TTA.
Homes.

Impacts positifs

Objectifs de sensibilisation à la mobilité douce.
Économie potentielle de 44 tCO2/an.
Meilleure santé par la pratique de modes de déplacement actifs.
Augmentation de la sécurité liée à une diminution du nombre de voitures sur la route.

Avril - Septembre 2024 : Organisation de la première Semaine de la Mobilité sur la commune.
Ciné-débat.
Activités avec des écoles et des homes.
Journée de la Mobilité.
Défi au sein de l'administration communale.

2025-2030 : Organisation possible d'autres Semaines de la Mobilité.

Réseau de voies lentes interconnectées

Pour faciliter la marche et le vélo au quotidien, il est important d'avoir des itinéraires sécurisés et efficaces. Il faut penser à ce que ces voies soient connectées afin de permettre à tout usager un trajet simple et sûr. Ces voies doivent permettre d'atteindre tous les villages de la commune.

Différentes voies sont disponibles au départ d'Erezée. Tout d'abord, le pré-Ravel permet de rejoindre Hotton et Marche par une voie réservée. Le centre d'Erezée est accessible par une nouvelle voie lente au départ de la gare du TTA. Plusieurs chemins ont été réouverts ces dernières années comme celui au départ de Blier. Un projet d'une voie le long de l'Aisne et de la voie du tram est également en cours de développement, il permettra de relier le pont d'Erezée à la Commune de Manhay.



Porteur de projets

CLDR.
Service Marchés publics.
Conseillère en mobilité.

Finances

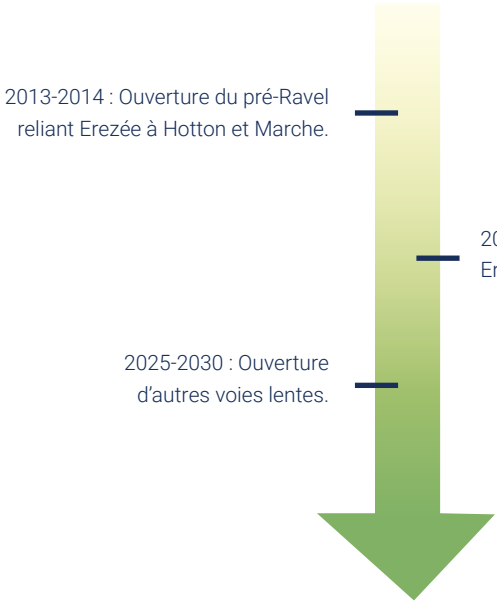
Pour 30 km de voies propres : 6.000.000€
dont 3.600.000 pourrait être subsidié.

Partenaires

GAL Pays de l'Ourthe.

Impacts positifs

45 tCO2/an (avec 250 nouveaux cyclistes).
Dynamisation de la pratique du vélo et de la marche sur la commune.
Meilleure santé dû à la pratique de modes de déplacement actifs.
Augmentation de la sécurité grâce à des modes de déplacement légers.
Économie financière pour les utilisateurs.



Création et rénovation de logements énergétiquement performants

Les prix du chauffage et de l'électricité peuvent être assez volatiles comme durant les années 2021, 2022 et 2023. Pour lutter contre ces prix variables, il est important d'avoir des logements énergétiquement performants. Ces logements apportent également un certain confort aux occupants.

Malheureusement, ces performances impliquent souvent des loyers ou des travaux onéreux. Il est donc primordiale d'offrir des logements publics performants avec des loyers modérés afin de permettre à tout un chacun d'avoir un logement accessible et confortable.

Une partie de ces logements doit être réservée à des citoyens à faible revenu, pour qu'ils ne se retrouvent pas dans des logements insalubres et au coût énergétique élevé.



Porteur de projets

CLDR.
Coordinateur POLLEC.
CPAS.

Finances

1.000.000€.
Budget à définir selon les projets.

Partenaires

La Famennoise.

Impacts positifs

Économie de CO_2 et financière pour les utilisateurs des logements.
Lutte contre la précarité énergétique.
Meilleur confort pour les occupants.

2023-2024 : Rénovation de l'ancien presbytère de Mormont pour créer 2 logements tremplin.

2025 : Construction d'un immeuble de logements en partie destinée aux femmes victimes de violences conjugales.

2026-2030 : Rénovation de logements publics communaux.

Plan de remplacement des compteurs à eau résidentiels

Étant gestionnaire du réseau d'eau du territoire, la Commune d'Erezée doit gérer elle-même les compteurs à eau résidentiels. Après 15 ans, on considère que les compteurs doivent être remplacés car ils risquent de ralentir et même de s'arrêter. Lorsque ça arrive, le compteur ne donne plus la consommation réelle du ménage.

Cela peut avoir deux conséquences.
Premièrement, le prix payé par le ménage est sous-estimé et donc cette eau non-payée sera à charge soit des autres consommateurs soit de la commune.

Deuxièmement, le ménage n'a pas de vision réelle sur sa consommation et peut se mettre à surconsommer or avec les épisodes de sécheresse de plus en plus long, il est nécessaire de diminuer sa consommation en eau potable.



Porteur de projets

Service des Eaux.

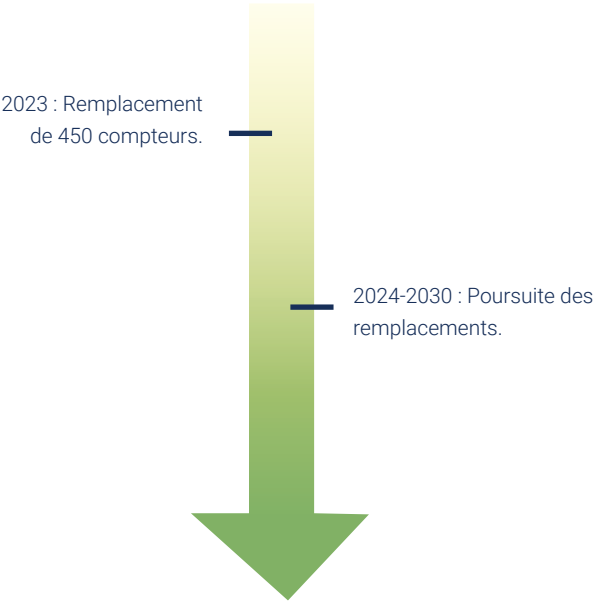
Finances

45€/compteur.
Economie financière annuelle.

Partenaires

Impacts positifs

Meilleure gestion du réseau d'eau.
Prix juste pour tous les consommateurs.



Gestion des eaux pluviales

L'eau de pluie est une ressource qui pourrait être mieux valorisée. La plupart du temps, celle-ci est évacuée directement vers les égouts alors qu'elle peut servir à de multiples usages après filtration et traitement : au jardin, pour les toilettes et pour le ménage.

Stocker l'eau de pluie dans une citerne a également un autre avantage dans la lutte contre les inondations. A cet effet, il est demandé de garder le plus possible l'eau de pluie là où elle tombe. La citerne à eau de pluie permet donc de stocker toute l'eau que le toit va recueillir.

Pour mettre en place cette action, il est nécessaire de créer un règlement urbanistique imposant la citerne à eau de pluie lors de nouvelles constructions ou de rénovations.

La Commune d'Erezée recommande déjà l'installation de citernes à eau de pluie.



Porteur de projets

Coordinateur POLLEC.
Service Urbanisme.

Finances

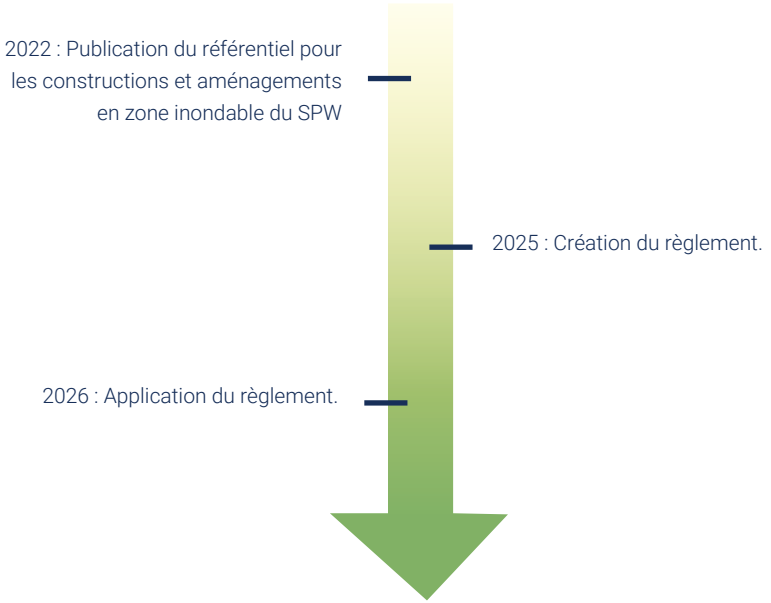
0€ pour la commune.
Coût pour le logement qui l'installe mais rentabilisé en quelques années.

Partenaires

COPIL.

Impacts positifs

Limitation des risques d'inondation en aval.
Diminution de l'utilisation des eaux de pompage.
Économie financière pour les utilisateurs.



Plantation de haies et de trognes

Les haies présentent de multiples avantages lorsqu'elles sont mélangées et composées d'essences locales :
amélioration de la biodiversité, lutte contre l'érosion des sols, brise-vent, production de biomasse et de fourrage,...

Cette action vise donc à en planter sur tout le territoire afin de reconstituer un maillage écologique. Avec les haies, les trognes, également appelées arbres têtards, sont également très intéressantes. Elles offrent le refuge à bon nombre d'espèces animales et produisent une belle quantité de bois lors de leur taille.

Ces haies et trognes peuvent être plantées par la commune, mais aussi par les agriculteurs et les citoyens. Les plantations peuvent se faire par des entreprises spécialisées mais également par des plantations participatives.

Vous pouvez contacter la commune afin d'ajouter vos projets de plantation au compteur communal et ainsi atteindre les 20 km plantés sur la commune.



Porteur de projets

Coordinateur POLLEC.
Service des espaces verts.
Service des forêts.
Agriculteurs.
Citoyens.

Finances

Objectif 20km : 200.000€ dont une partie subsidié par Yes We Plant et le droit de tirage «Ligneux indigènes».

Partenaires

Conseil'Haies.
Natagriwal.
SPW et Yes We Plant.
Trognes de Wallonie.
DNF.

Impacts positifs

Captage de CO2.
Limitation de l'érosion des sols.
Brise-vent.
Amélioration de la biodiversité de nos zones agricoles.
Production de biomasse et de fourrage.

2022 : Distribution de plants pendant la Semaine de l'Arbre.

2023 : Organisation de la Semaine de l'Arbre avec entre autres distribution de plants et plantation participative d'une haie.

2023 : Recherche d'agriculteurs et agricultrices intéressé.es.

2024 : Organisation de la Semaine de l'Arbre avec de nouveau une distribution de plants et une plantation participative d'une haie.

Gestion des espaces verts

La Commune d'Erezée est propriétaire d'espaces verts qu'il est nécessaire d'entretenir. Actuellement, les zones enherbées sont principalement tondues or celles-ci sont souvent peu ou pas utilisées. La question de tondre ces parcelles peut alors se poser étant donné qu'une zone tondue n'apporte rien au niveau de la biodiversité.

Cette action vise à la gestion différenciée des espaces verts communaux afin de sélectionner les zones qui doivent être tondues toute l'année et les zones qui peuvent être tondues seulement en fin d'année. Cela permet à ces dernières de laisser les différentes plantes et fleurs s'épanouir permettant à la faune d'y trouver un refuge et un garde-manger. Ce type de gestion permet de développer la diversité florale de ces espaces.

De plus, ce type de gestion permet de faire des économies de temps et d'argent pour les personnes en charge de la gestion de ces espaces.

Il est également possible de semer des prairies fleuries dans certains endroits afin d'attirer les insectes pollinisateurs.



Porteur de projets

Service des espaces verts.

Finances

0€ si réalisé en interne.
Économies pour les agents responsables des espaces verts.

Possibilité de le faire réaliser par des associations :
9.000€ en passant par Natagora
Un stagiaire pour réaliser le plan en passant par Adalia.

Partenaires

Natagora.
Adalia.

Impacts positifs

Amélioration de la biodiversité dans nos espaces verts.
Économie de CO_2 dû à la moindre utilisation des machines d'entretien.

2024 : Sélection des endroits où commencer ce type de gestion.

2025 : Mise en place de la tonte différenciée dans quelques endroits avec des panneaux d'informations.

2026-2030 : Augmentation du nombre de zones en gestion différenciée.

E Gestion du territoire

Dans les années à venir, les effets du changement climatique vont se ressentir de plus en plus : inondations, sécheresses, perte de la biodiversité,...
La commune est recouverte à presque 90% de forêts et de terres agricoles. Ces surfaces majoritairement tournées vers la production alimentaire et forestière peuvent également avoir d'autres fonctions comme celle de préservation de la biodiversité.
Dans ce cadre, cette action vise à avoir une approche réfléchie sur tout le territoire communal et même envisager cela au niveau supracommunal. L'idée est de travailler sur les trames écologiques, qui sont des réseaux de continuités écologiques. On en distingue 3 : la trame verte, pour les espèces terrestres, la trame bleue, pour les espèces aquatiques, et la trame noire, pour les espèces nocturnes. Les trames sont composées de réservoirs de biodiversité reliés entre eux par des corridors écologiques.
En plus de la biodiversité, il est nécessaire de préparer notre territoire aux évènements climatiques extrêmes comme les inondations.



Porteur de projets

Coordinateur POLLEC.

Finances

50.000€.
Budget estimé et à adapter selon les aménagements à réaliser.

Partenaires

DNF.
Service des forêts.
Agriculteurs.
Forestiers.
Contrat de rivière Ourthe.

Impacts positifs

Amélioration de la biodiversité sur le territoire.
Adaptation du territoire aux évènements climatiques extrêmes.

2021 : Nouveau Plan d'Aménagement Forestier (PAF).

2025-2026 : Analyse du territoire et des modifications à apporter.

2030 : Objectif d'une cartographie du territoire avec mise en place des recommandations.

Repair Café

Le Repair Café est un lieu où les gens peuvent réparer leurs objets avec l'aide de bénévoles. Les réparations se font à prix libre. Le but d'un Repair Café n'est pas de remplacer les réparateurs mais plutôt d'offrir la possibilité aux gens de réparer des objets qui, sans ce genre d'initiatives, termineraient à la poubelle.
Vous pouvez retrouver plus d'informations sur le site repairtogether.be.

De plus en plus de communes en ont un sur leur territoire, et pourquoi pas à Erezée ? Il est important d'établir la nécessité d'organiser un Repair Café sur le territoire étant donné que certaines communes voisines en organisent un.
Cette action peut également s'orienter vers un partage d'objets ou bien une autre initiative visant la réduction des déchets par le partage, la réutilisation et la réparation.



Porteur de projets

Coordinateur POLLEC.

Finances

1.000€ pour la publicité et les frais de catering.
Mise à disposition gratuite d'un local.

Partenaires

CPAS.
CLDR.
Repair Together.

Impacts positifs

Diminution de la quantité de déchets produite sur le territoire.
Gain économique pour les personnes qui viennent réparer leur objet.

2025-2026 : Réflexion sur la nécessité d'un Repair Café sur le territoire et sur d'autres initiatives possibles.

2027 : Mise en place de cette action.

2028 : Analyse de l'impact.

Marchés publics durables, responsables et circulaires

En tant que consommateur, la Commune d'Erezée se doit de montrer l'exemple en terme d'achat. Il est donc important de mettre en place des critères environnementaux et sociaux dans ses marchés publics. Le critère du prix qui était jusqu'à maintenant prioritaire par rapport aux autres doit passer au second rang afin de favoriser une consommation de produits responsables et durables.
Au niveau du mobilier, il est possible d'acheter du deuxième main. De plus en plus d'entreprises permettent de racheter des meubles d'occasion en bonne état.
Pour promouvoir la circularité, il faut prévoir un audit lors de la démolition d'un bâtiment afin de favoriser le réemploi de matériaux.

Le cout de cette action est difficilement mesurable mais inclure des normes environnementales et sociales peut couter plus cher. Il faut donc accepter ce cout et le compenser par une politique de sobriété en matière d'achat.



Porteur de projets

Coordinateur POLLEC.
Service Marchés publics.

Finances

1.000€ consacré à la formation du service Marchés publics.

Partenaires

SPW.

Impacts positifs

CO_2 économisé de manière indirecte.
Développement de filière de réemploi locale.
Impact social.
Économie circulaire.

2025 : Mise en place d'une feuille de route et d'un mode d'emploi pour les services responsables.

2026 : Mise en application des recommandations.

12. Résumé

Les chiffres clés

-55%

Ce plan Energie-Climat vise une réduction de 55% des émissions de Gaz à Effet de serre en 2030, et la neutralité Carbone en 2050

5.7t CO_2/habitant

Les émissions moyennes annuelles de CO_2 par habitant de la commune de Erezée sont de 5.7t, soit moins que la moyenne Wallonne (7.9t). Elles ne reprennent pas les émissions issues des importations qui peuvent atteindre 6 tCO_2/habitant.

Le logement est le principal secteur émetteur de gaz à effet de serre sur la commune. Il est responsable à lui seul de

53% des émissions

Entre 2006 (année de référence) et 2019, les émissions de CO_2 ont déjà diminué de

8%

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, le plan d'action Energie-Climat se base sur des actions qui se répartissent dans tous les secteurs (logement, transport, Industrie, agriculture, tertiaire et administration communale), il est composé de

35 actions

Une analyse des potentiels techniquement exploitables montre que la source d'énergie renouvelable principale sur le territoire serait l'éolien, capable de produire plus de

54GWh/an

Au moins 23%

des habitants de la commune se retrouvent dans une situation « à risque » de précarité énergétique, il s'agit notamment des ménages composés d'une personne seule de plus de 65ans, ainsi que des familles monoparentales.

Malgré ces actions, le climat continuera de changer, et sera plus imprévisible à l'avenir ! C'est pourquoi nous devons dès maintenant prévoir des stratégies d'

Adaptation au climat de demain

Le coordinateur POLLEC communal est le responsable communal de ce plan d'action.

Si vous avez une question ou un projet qui peut s'intégrer dans ce plan, contactez-le !

Commune d'Erezée
Rue des Combattants, 15
6997 Erezée
Tél.: 086/320 919
info@erezee.be

En cohérence avec les valeurs du Plan Energie Climat, toutes les illustrations de ce document sont des œuvres uniques, créées exclusivement pour cet ouvrage par un artiste local.